

CCV VEXININFO

Bulletin d'information numéro 54 - Avril 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette édition est l'occasion de vous présenter notamment le budget primitif de la CCVT, voté à l'unanimité, par les élus des 42 communes du territoire.

Dès 2010, de grands travaux verront le jour :

- la réhabilitation de l'ancien hôpital à Chaumont-en-Vexin en un lieu de vie (détail page 2 et 3),
- la réalisation de la zone économique et commerciale à Chaumont-en-Vexin (détail page 4 et 5),
- la réalisation de la zone économique à Fleury (détail page 5).

Ainsi, les élus communautaires mettent tout en œuvre pour améliorer votre vie quotidienne sur votre territoire.

Bien sincèrement,
Le Président

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Voirie interne desservant les parcelles à commercialiser à Fleury



Avant travaux



Après travaux

Sommaire

AMENAGEMENT DE L'ESPACE P. 1-4

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE P. 4-9

BUDGET P. 10

EMPLOI ET FORMATION P. 11-12

ENVIRONNEMENT P. 13-17

CULTURE & TOURISME P. 18-26

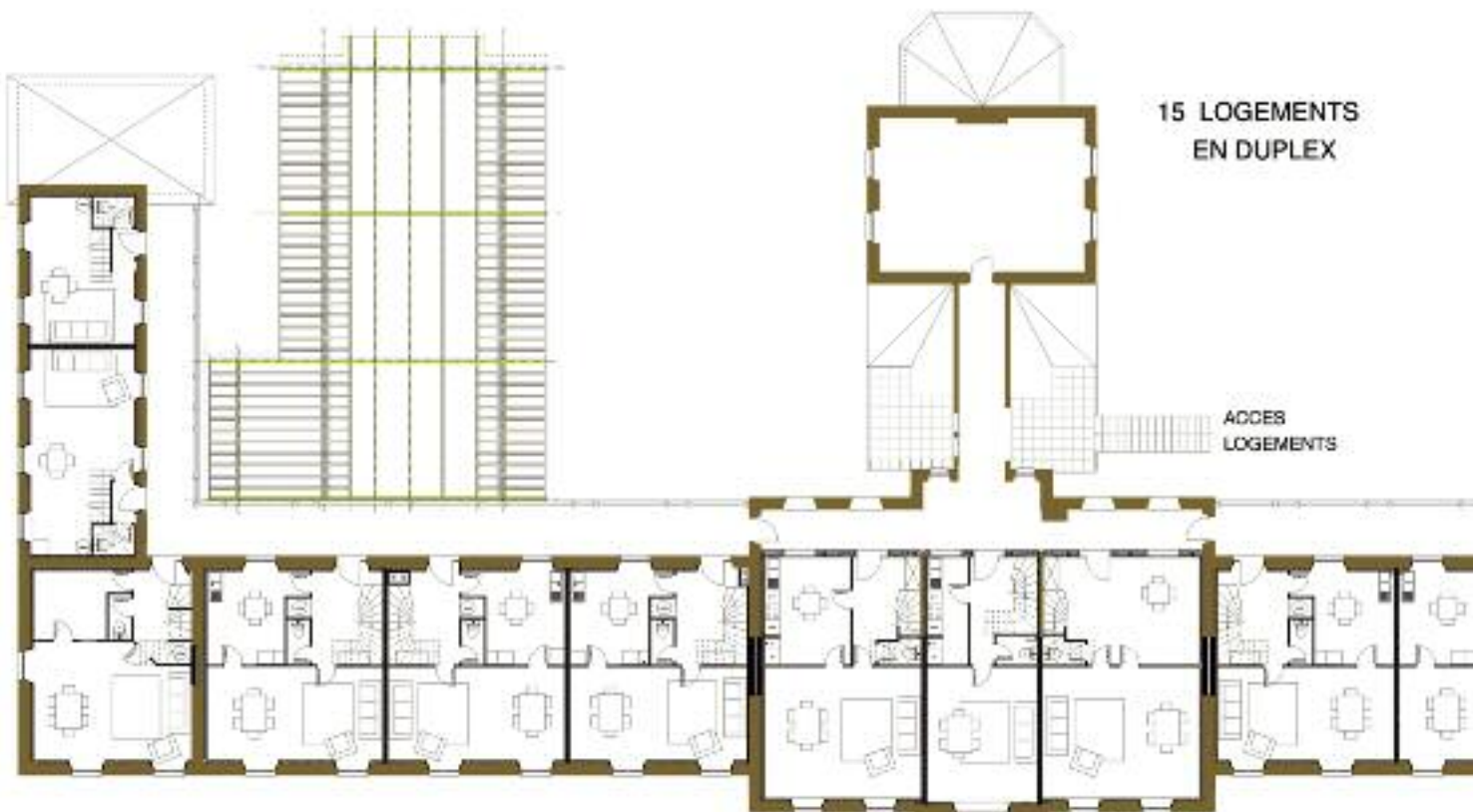
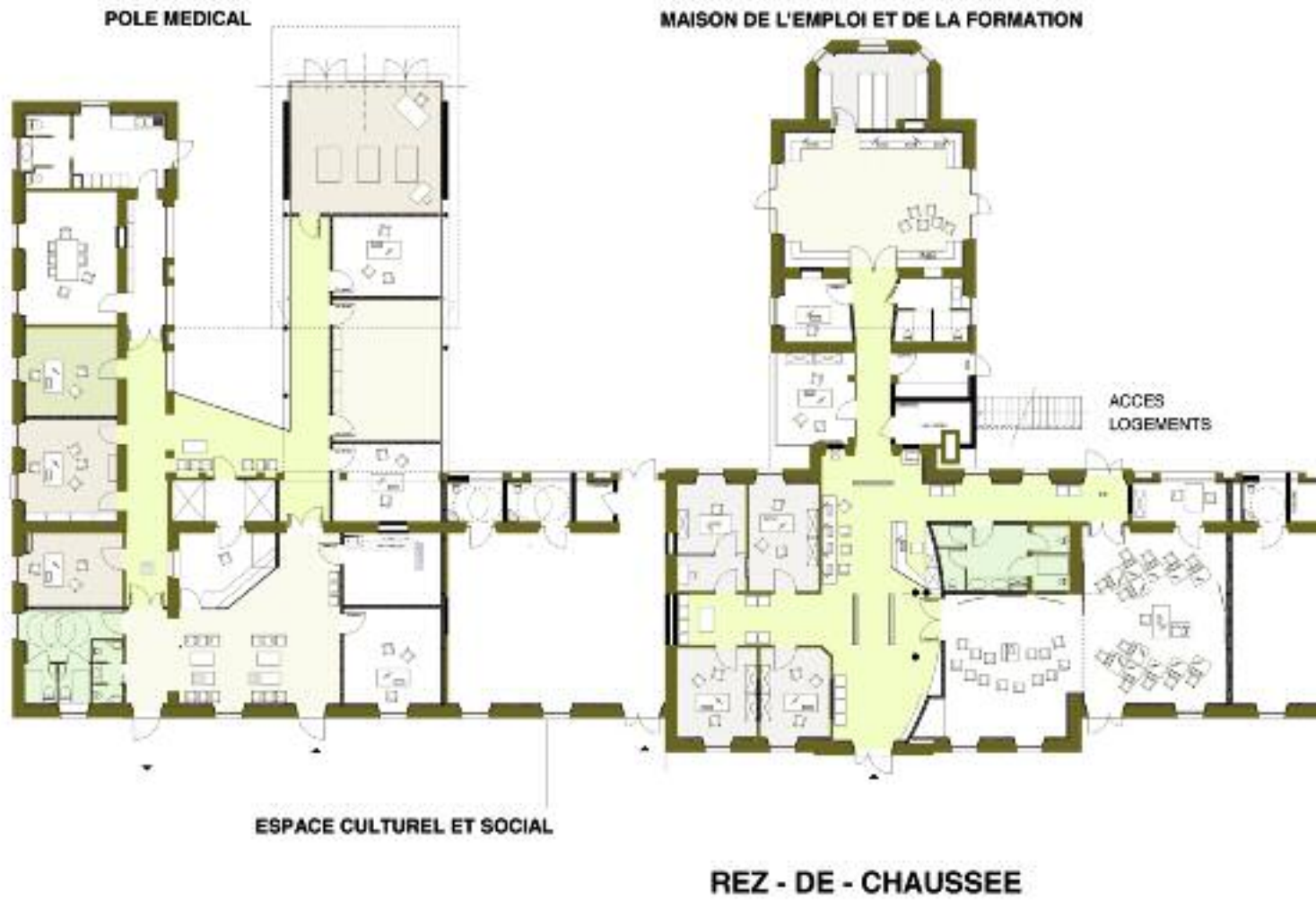
SOCIAL P. 27-30

SPORTS & LOISIRS P. 31-35

SECURITE P. 35-36

Compétences

- Aménagement de l'espace • Développement économique • Protection et mise en valeur de l'environnement
- Etude, programmation, promotion, communication, animation, information, formation et coordination • Action sociale
- Tourisme culture et animation • Sport • Logements • SIG • Centre de secours • Collèges • Sécurité
- Sujets traités dans la présente publication.



ESPACE SERVICE
A LA POPULATION



ESPACE
CULTUREL ET SOCIAL

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

► **Quinze logements locatifs** ◀

ainsi qu'un pôle social et culturel
s'installeront dans les locaux
de l'ancien hôpital à
Chaumont-en-Vexin.



ETAGE

Conformément aux souhaits de la famille Bertinot Juel, fondateur du site, l'ancien hôpital conservera sa vocation sociale. Ainsi, les travaux vont se concrétiser à partir du 2ème trimestre 2010 pour se terminer courant 2011.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment accueillera :

- la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise),
- le centre médico-psychopédagogique, (CMPP),
- les services de la Trésorerie,
- un lieu dédié aux associations et à la culture.

A l'étage, nous réaliserons 15 logements locatifs en duplex.

Les abords seront paysagés et aménagés avec des parkings.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Les élus communautaires, lors de la réunion du 22 octobre 2009, ont décidé, puisque le Schéma Directeur couvrant le territoire arrive à échéance, de lancer une étude qui permettra la mise en place d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, héritier du Schéma Directeur).

Le SCOT est un document d'urbanisme qui fixera, à l'échelle de nos 42 communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire, tant pour les zones urbaines que rurales ou industrielles, touristiques, agricoles et naturelles et ce, dans le cadre de la mise en cohérence des politiques en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements et d'équipements. Toutefois, ce document ne fixe pas la destination des sols.

Il fera l'objet d'une large concertation avec l'Etat, le Département, la Région et les habitants du territoire qui sont, de fait, associés à son élaboration.

Son approbation sera soumise à une enquête publique dans le but de vous informer et de recueillir votre opinion, ainsi que l'avis d'un commissaire enquêteur indépendant. L'élaboration de ce document devrait durer environ 36 mois.

**Pour tous renseignements,
vous pouvez prendre contact
avec l'élu référent :**
Monsieur Bertrand GERNEZ,
Premier Vice-président,
en charge de
l'aménagement du territoire,
de la culture et du tourisme
au 03 44 49 15 15

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement de la zone économique et création d'une zone

Travaux d'aménagement de la zone économique et commerciale à
CHAUMONT EN VEXIN



Giratoire sur la RD 153

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Extension de la zone économique sur la commune de Fleury

Les travaux de voiries et réseaux sur la zone économique à Fleury ont commencé.

Plusieurs entreprises devraient s'installer sur cette dernière et notamment :

- Extension de MARINE TP (travaux publics)
- Entreprise FOURNIER (menuiserie)
- Entreprise DEPLAT (matériel agricole)
- SBC BAT (entreprise générale du bâtiment).



commerciale à Chaumont-en-Vexin

Le Communauté de Communes du VEXIN-THELLE a acquis depuis plusieurs années des réserves foncières qui lui ont permis de créer la zone économique du Moulin d'Angean. Cette zone a vu s'implanter un bâtiment industriel locatif de 6 alvéoles (occupées en totalité), divers artisans, un restaurant, un centre de distribution postal, une usine de conditionnement de bombes aérosols, et plus dernièrement le CAT (centre d'aide par le travail).

Plusieurs hectares restent disponibles sur cette zone et il convenait donc de viabiliser les parcelles.

La Communauté de Communes, en partenariat avec un Bureau d'Etudes, a travaillé sur l'aménagement global de cette zone en y intégrant les 12 hectares de la zone commerciale du Vexin-Thelle qui sont inscrits au PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour y accueillir des commerces.

Ainsi, plusieurs aménagements vont être réalisés. Les viabilisations et la création de voiries internes permettront aux artisans, aux industriels et aux commerçants de s'implanter.

Un giratoire va être créé sur la départementale n° 583 afin de desservir l'entrée et la sortie de la future zone commerciale du Vexin-Thelle.

Sur la départementale n° 153, un autre giratoire va être réalisé permettant de relier la zone commerciale aux futurs terrains dédiés aux sports, conformément à l'inscription au PLU.

La réalisation de ces travaux va permettre un dynamisme et un développement de notre territoire. Plusieurs dizaines d'emplois devraient d'ailleurs être créés.

Légende :

Création d'un giratoire sur la RD 583 pour relier la zone commerciale

Future zone commerciale

Viabilisation de terrains à vocation économique

Création de voiries internes pour desservir les parcelles

Création d'un giratoire sur la RD 153 pouvant desservir la zone commerciale et les terrains à vocation sportive

Terrains disponibles à la vente



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CAT des 3 sources



Le CAT de Lavilletterre a été créé le 1er septembre 1991 et accueille aujourd'hui 83 adultes hommes et femmes âgés de 18 à 60 ans.

La gestion de l'établissement a été reprise en 2000 par l'ADAPEI 60 qui gère 20 structures dans le département.

Les missions du CAT visent à :

- Faire accéder à une vie professionnelle des personnes handicapées momentanément ou durablement dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle en atelier protégé ou dans le secteur ordinaire de production.
- Permettre à celles d'entre elles qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes, de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé.
- Mettre en œuvre ou favoriser les actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle au profit des personnes accueillies. Cela peut se traduire par la mise en place d'une coopération entre les structures de travail protégé et les organismes de formation et d'enseignement pour adultes, de droit commun ou spécialisés.

L'établissement propose des activités professionnelles diversifiées telles que :

- L'entretien des espaces verts – particuliers et entreprises, collectivités locales (3 équipes – 1 moniteur – 6/7 travailleurs)
- La blanchisserie – pour les particuliers, entreprises, collectivités locales (600 kg par jour)
- Le conditionnement, assemblage – pour les entreprises
- L'entretien et la maintenance de cycles
- La maçonnerie – essentiellement pour les particuliers (rénovation de murs anciens)
- La peinture – pour les particuliers et entreprises
- Le cannage/rempaillage – pour les particuliers
- Prestations extérieures – mise à disposition individuelle en entreprises et/ou une équipe avec encadrement.

Ces activités de production sont encadrées par des professionnels diplômés.

L'objectif de l'installation du CAT 3 Sources sur la zone d'activités du Moulin d'Angean à Chaumont-en-Vexin, est de se rapprocher du monde de l'entreprise en s'implantant dans une zone d'activités en phase de développement.

L'intégration vers le milieu ordinaire s'effectue également par des actions de soutien telles que la formation, les arts plastiques, le sport.

A ce titre, le CAT peut, par le biais de conventions, accéder aux équipements existants dans les communes environnantes (complexe aquatique Aquavexin à Trie Château, Tennis à Tourly, Equitation à Fay les Etangs...).

Le CAT devrait être opérationnel courant mai/ juin 2010. L'hébergement restera sur la commune de LAVILLETRE.

**Pour tous renseignements sur les activités, vous pouvez contacter le CAT au :
03 44 49 06 06 ou www.esat-oise.com**



NOUVEAU

“Création de Wash-Wash Eco” (lavage de véhicules à domicile)



Depuis juillet 2009, la commune d'ERAGNY-SUR-EPTE compte un nouveau créateur d'entreprise. En effet, Monsieur Samuel NITIGA a créé la société « Wash-Wash Eco » qui propose un concept novateur.

Après une prise de rendez-vous par téléphone, Monsieur NITIGA se déplace à votre domicile (ou dans un autre lieu à votre convenance) et s'occupe en totale autonomie du nettoyage extérieur et/ou intérieur (diverses formules sont proposées) de votre auto, moto, camping-car, petit utilitaire, utilitaire...

La particularité de ce concept est sa faible nécessité en eau puisque seuls 1,5 litres d'eau en moyenne par voiture est nécessaire. Le nettoyage s'effectue à la vapeur et à la main, grâce à une machine certifiée ISO 9001, totalement autonome en eau et électricité.

Mr NITIGA se déplace avec tout le matériel nécessaire, (groupe électrogène, produits hypoallergéniques et bio, lingettes en micro-fibres...).

**“Wash-Wash Eco” se déplace
du lundi au samedi de 9 h à 19 h
sans interruption.**

Pour tous renseignements : Tél : 02 32 27 32 47



▲ Avant



◀ Après



▲ Avant



◀ Après

A Trie-Château Société CHRISCLIM

Depuis décembre 2009 un nouvel installateur de systèmes de climatisation s'est établi sur la commune de Trie-Château.

Monsieur Christophe CLYNCKE installe toute sorte de systèmes de climatisation qui ont la particularité de produire, pour un même appareil, aussi bien du froid, que du chaud et ce, par un système de climatisation réversible.

Les solutions proposées s'adaptent sur tout type d'habitation et l'accent est mis sur l'intégration paysagère du matériel à l'intérieur comme à l'extérieur.

Utilisé en mode chauffage, les appareils proposés restituent jusqu'à 5 000 w/h pour une consommation de 1000 w/h.

Le confort de chauffe est identique à un chauffage central avec l'air ventilé, diffusé uniformément dans les pièces équipées.

Monsieur CLYNCKE se déplace et vous proposera une étude et un devis gratuit.



**Pour tous renseignements, vous pouvez le
contacter au : 06 99 06 17 11**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A Boubiers Conseiller énergétique et en maîtrise de l'énergie



Monsieur Pascal LECUYER vient de créer son entreprise "RENO-VIM" (basée sur la commune de BOUBIERS). L'objectif de cette société est de réaliser un diagnostic pour réduire les factures d'énergie, améliorer le confort thermique de l'habitation en bénéficiant d'aides financières tout en diminuant la production de gaz à effet de serre.

La mission de Monsieur LECUYER débute par une prise de contact et un ordre de mission détaillé. Au domicile, il effectue un calcul pièce par pièce des déperditions énergétiques. Ce calcul est complété par une analyse comportementale visant à éliminer de nombreuses sources de surconsommation d'énergie. La durée de l'intervention varie suivant la surface de la maison (environ 3 heures pour 100 m²).

A l'issue de cet audit, il établit un rapport détaillé avec l'analyse actuelle de consommation, d'isolation et de déperdition énergétique et préconise les solutions adaptées.

Pour prendre contact :
Pascal.lecuyer@aliceadsl.fr
ou 06 98 67 95 95

A Jouy-Sous-Thelle



Julien BERNARD, soudeur de formation, vient de créer son entreprise de Métallerie à Jouy-sous-Thelle.

Son savoir-faire lui permet de répondre aux besoins traditionnels pour la construction, l'aménagement et la décoration de maisons et de jardins. Créateur de mobilier, il assure également la restauration d'objets anciens.

Julien BERNARD est à votre écoute pour réaliser des commandes personnalisées.

Pour tous renseignements :
ATELIER "JULIEN METALLERIE"
205, rue de la Poste 60240 Jouy-Sous-Thelle
03 44 47 66 53 - 06 21 65 81 26

A Monneville Esthéticienne à domicile

CARÔME, c'est l'institut de beauté qui vient à vous !

Pour votre confort, Caroline se déplace à votre domicile avec tout le matériel nécessaire pour vous prodiguer des soins spécifiques dans le respect des règles d'hygiène les plus strictes.

CARÔME, c'est aussi le bien-être chez vous !

Caroline vous propose ses modelages pour un moment de relaxation intense, dans une ambiance douce et apaisante.



N'hésitez plus !
Appelez CARÔME au 06 30 29 66 80

Caroline se déplace chez vous du lundi au samedi de 8h à 21h et sur un périmètre de 25 kms.

A Fleury Delin Services

Société d'aide à la personne, service à domicile sur les communes du territoire du Vexin-Thelle

Les prestations :

- Ménage
- Courses
- Papiers administratifs
- Repassage
- Petits travaux de bricolage et jardinage

Le service à domicile donne droit à une réduction d'impôts sur certaine prestations agréées.



Pour tous renseignements :
Sophie DELIN Tél. : 06 12 36 83 22
6, clos de la Bergerie 60240 FLEURY

Les toutous ont leur toiletteuse à domicile

Depuis janvier 2010, "Lydia Cannier" propose diverses prestations à domicile pour nos amies les bêtes. Après 21 ans de métiers (dont 11 ans en tant que responsable de salon) et diverses formations et attestations de toiletteuse, elle a décidé de créer son entreprise.

Elle propose divers services :

- toilettage de petits et moyens chiens de toutes races (mâles ou femelles),
- épilation de l'intérieur des oreilles et des glandes annales,
- coupe aux ciseaux et/ou à la tondeuse,
- coupe des griffes.

Beaucoup moins "angoissant" pour le chien, n'occasionnant pas de déplacement pour le propriétaire, le toilettage à domicile débute par un démêlage puis une douche dans la baignoire ou la douche du propriétaire. Tout le matériel est amené par "Lydia" de la serviette à la tondeuse. Le toilettage varie entre une ou deux heures suivant la coupe et la race du chien.



Pour tous renseignements contactez "Lydia" au : 06 79 29 11 54

Une artiste peintre en décors à Hadancourt-le-Haut-Clocher

Depuis sa plus petite enfance, Dominique Berger peint, dessine, esquisse tout ce qui l'entoure avec passion.

C'est donc tout naturellement, qu'adolescente, elle intègre le lycée professionnel parisien d'Arts graphiques " l'Initiative", prend des cours du soir aux "Arts Appliqués", et poursuit un apprentissage de deux ans auprès de Monsieur Jean-Pierre Besenval, un maître de la peinture sur bois dont l'atelier est situé dans le quartier du Marais à Paris. Très imprégnée des œuvres de la Renaissance italienne, elle y apprend les techniques anciennes de peinture sur bois, le travail en trois dimensions sur tous types de supports, ainsi que différents procédés picturaux très élaborés en conjuguant avec passion l'art et la matière. Elle utilise entre autre des procédés ancestraux tels que la peinture à la caséine, la colle de peau de lapin, ou encore la Tempéra (à base d'œuf).

En 2001, toujours en quête d'excellence et de connaissance en matière picturale, Dominique suit une formation à l'IPEDDEC (Institut supérieur de peinture décorative). Elle y apprend le métier de peintre en décors, en sort diplômée et lauréate de sa promotion.

Dominique Berger expose ses œuvres depuis plusieurs années. Elle exécute ses créations sur tous types de supports (toiles, murs, bois, tôles, meubles...) et maîtrise tout particulièrement les techniques du trompe l'œil, de l'imitation du marbre, du carrelage, du bois ou encore de la pierre, et de la patine murale.

Son savoir-faire lui permet d'être la plus réaliste possible et d'atteindre son objectif : tromper l'œil par la perfection du détail.

Artiste pluridimensionnelle, passionnée par les animaux, Dominique est également spécialiste en peinture animalière. Elle peint à la demande d'après photos. Elle est reconnue et appréciée pour l'hyperréalisme de ses sujets grâce à une parfaite maîtrise technique de l'illusion.

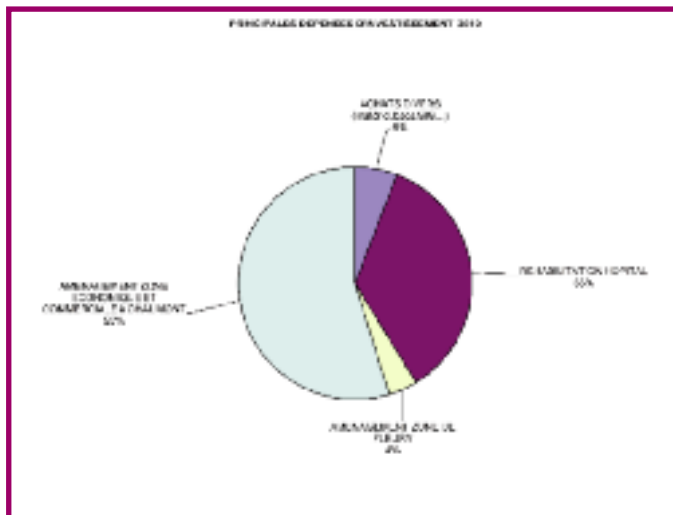
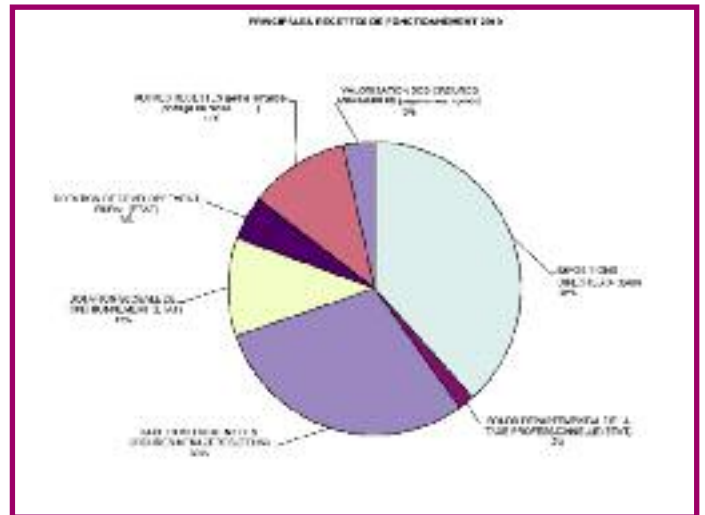
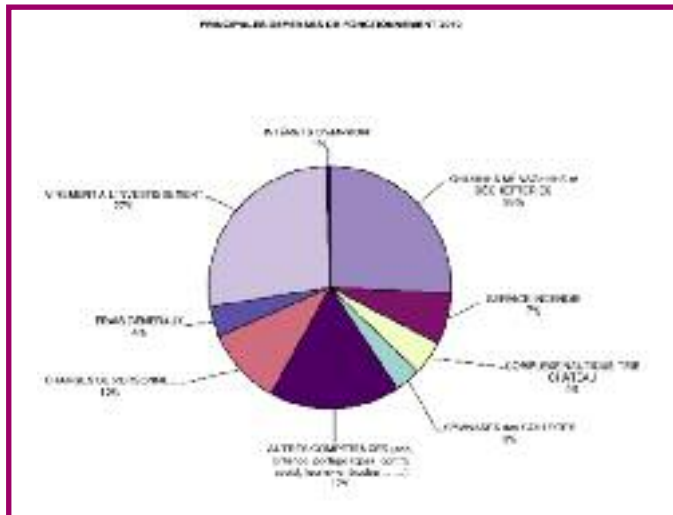
Mettant son expérience au service de vos besoins et de vos projets de décoration, Dominique travaille sur commande, n'hésitez pas à la contacter !



Email : astuladecors@yahoo.fr
Atelier Astula Décors
(Hadancourt le Haut-clocher) sur RDV
Tél. : 06 09 66 71 29

BUDGET

BUDGET PRIMITIF DE LA CCVT



Coût des principales compétences

Ordures ménagères et déchèteries	1 993 000 €
Service incendie	520 000 €
Complexe nautique Trie-Château	340 000 €
Gymnases et collèges	263 000 €
Centre Social Rural du Vexin-Thelle	75 000 €
Petite enfance	37 000 €
Médiateur de prévention	37 000 €
Maison de l'emploi et de la formation	55 000 €
Portage de repas à domicile	79 000 €
Culture, tourisme, sport	90 000 €

Cette année, afin de mettre en place les grands projets de construction, les élus communautaires ont décidé d'augmenter la fiscalité de 1% ; ce qui représentera en moyenne une hausse de 5,00 € environ pour une base d'imposition de 1 200 €, par exemple. La CCVT accompagne également cet effort par la réduction de ses dépenses de fonctionnement, décidées en concertation avec vos représentants communaux.

Cette décision est, pour les élus, un choix de dynamique et nous vous remercions de vos efforts en ce sens.

Vous souhaitez contacter vos Vice-Présidents ?

Appelez la Communauté de Communes
du Vexin-Thelle au 03 44 49 15 15
Route de Beauvais - BP 30 - 60240 Chaumont-en-Vexin

Nos 7 Vice-Présidents de Commissions

- ▶ Monsieur Bertrand GERNEZ
Aménagement du territoire / Tourisme et culture
- ▶ Monsieur Pierre RAMBOUR
Economie / Emploi / Formation
- ▶ Monsieur Jean-Jacques GODARD
Sport / Education
- ▶ Monsieur Philippe MORIN
Collecte et traitement des déchets

- ▶ Monsieur Jean-Pierre GILLES
Action sociale
- ▶ Monsieur Pascal LAROCHE
Eau / Assainissement / Spanc
- ▶ Monsieur Victor GRAMMATYKA
Conseil Intercommunal de
Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Venez découvrir le site de la Communauté
de Communes du Vexin-Thelle
www.vexin-thelle.com

EMPLOI ET FORMATION

Picardie en ligne par la Communaute de Communes du Vexin-thelle

CALENDRIER D'INITIATION ET DE FORMATION PICARDIE EN LIGNE - PLATEFORME DE CHAUMONT-EN-VEXIN MOIS D'AVRIL 2010			
		MATIN (9h30-12h)	APRES-MIDI (14h30-16h30)
SEMAINE 13	MERCREDI 31		PREPARER VOS CARTES DE PAQUES
	JEUDI 1	ACCES RESERVE	ACCES LIBRE
	VENDREDI 2	EXCEL 1 - PREMIERS PAS (18 & 25 MARS)	ATELIER MULTIMEDIA Créer son Site Internet (du 2 avril au 12 mai)
SEMAINE 15	MERCREDI 7		ATELIER MULTIMEDIA La Photo avec Picasa (Retouche Rapide)
	JEUDI 8	"NAVIGUER SUR INTERNET" (15 & 22 AVRIL)	BASES DE LA MICRO # 01 (Se déplacer avec la souris)
	VENDREDI 9	ATELIER MEF	WORD 2 STYLES & MISES EN FORME (02 & 16 AVRIL)
SEMAINE 16	MERCREDI 14		ATELIER MULTIMEDIA La Photo avec Paint.net (Montage & Création)
	JEUDI 15	"NAVIGUER SUR INTERNET" (15 & 22 AVRIL)	ACCES LIBRE
	VENDREDI 16	BASES DE LA MICRO # 02 (Actions de base)	WORD 2 STYLES & MISES EN FORME (02 & 16 AVRIL)
SEMAINE 17	MERCREDI 21		BASES DE LA MICRO # 03 (Les touches du clavier)
	JEUDI 22	BASES DE LA MICRO # 04 (Organiser ses dossiers)	ATELIER MULTIMEDIA Créer son Site Internet (du 2 avril au 12 mai)
	VENDREDI 23	ATELIER MEF	BASES DE LA MICRO # 05 (Personnaliser son Ordri)

ACCES LIBRE TOUTS LES APRES-MIDIS DE 13H30 A 14H30



Avec la nouvelle convention tri-annuelle signée entre la Région et la CCVT, la plateforme "Picardie en Ligne du Vexin-Thelle" verra ses animations évoluer. L'ensemble des animations proposées seront toujours présentes, mais de nouvelles feront leur apparition dès le mois de mai. Présentées sous le nom de "module", ces animations répondront, pour la plupart, au Passeport InitiaTIC, livret qui vous permettra de suivre votre participation à la plateforme. Une attestation validant vos acquis pourra être délivrée par le Conseil Régional de Picardie.

Les modules qui vous seront proposés dès le mois de mai se présenteront sous cette forme :

Bases de la micro-informatique :

- Module n° 1 : Notions de base, premiers pas, souris et vocabulaire
- Module n° 2 : Notions de base, le clavier / supports et périphériques
- Module n° 3 : Manipulation et gestion de fichiers
- Nouveau** Module n° 12 : Sécurité & Prévention
- Module n° 18 : Personnaliser son ordinateur

Internet & Communication :

- Module n° 4 : Internet
- Module n° 5 : Communiquer par le mail
- Nouveau** Module n° 6 : Communiquer par la messagerie instantanée
- Nouveau** Module n° 7 : Téléchargement et installation

Bureautique :

- Module n° 8 : Traitement de texte
- Module n° 9 : Styles et mise en forme
- Module n° 10 : Publipostage
- Module n° 11 : Tableaux
- Module n° 21 : Power Point

Multimédia :

- Module n° 14 : La Photo avec Picasa
- Module n° 15 : La Photo avec Paint.net
- Module n° 16 : Créer son Site Internet avec Kompozer & File Zilla
- Module n° 17 : Ateliers créatifs Noël, Pâques, anniversaires
- Nouveau** Module n° 19 : Les outils marketings Réserve en priorité aux créateurs d'entreprise (en partenariat avec la MEF)
- Module n° 20 : La vidéo avec Movie Maker

Les accès libres

De 13h30 à 14h30 (mercredi, jeudi et vendredi) et certaines demi-journées

EMPLOI ET FORMATION



Créer votre activité, votre emploi

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud Ouest de l'Oise et le groupe "Ensemble pour Entreprendre" (composé d'entrepreneurs et de porteurs de projets, demandeurs d'emploi ou salariés), se réunissent régulièrement, au sein de la MEF, pour échanger informations et expériences sur les projets de création d'entreprise ou d'activité), en collaboration avec les professionnels de la création d'activité et/ou d'entreprise (la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, la Chambre des Métiers, le Roseau, la Coopactive Vexin Oise, Oise Ouest Initiative, la CGPME), des organismes financiers et d'assurance (la BNP Paribas, le Crédit Agricole, la société Groupama) ont organisé le 1er Salon local "Je crée mon activité" en novembre dernier, à Chaumont-en-Vexin.

"Le parcours vers la création d'activité/d'entreprise", thème central du Salon, faisait suite à plusieurs constats :

- En période de crise économique et de chômage, la création d'activité apparaît comme une alternative pour les personnes sans emploi.

- Le régime de l'auto-entrepreneur a connu un vif intérêt à son démarrage, le 1er janvier 2009. Depuis, le taux de création d'entreprises a été multiplié par deux, notamment grâce à la création de ce "statut".

- Trop de porteurs de projet créent leur activité sans l'avoir préparé au préalable, alors que la pérennité de l'entreprise est souvent sous tendue par une bonne préparation de la création en amont.

A travers ce salon, il s'agissait d'offrir aux personnes intéressées un panorama le plus complet possible pour créer son activité ou son entreprise. Ainsi, 70 participants (demandeurs d'emploi, salariés, jeunes, responsables d'entreprise...) ont cheminé à travers différents stands qui leur ont permis :

- de s'informer sur les dispositifs d'accompagnement et de formation à la création d'activité auprès de structures spécialisées,
- d'aborder les aspects financiers (prêt, aides à la création d'entreprise),
- d'échanger avec des créateurs locaux existants ou en cours de projet.

Une table ronde a permis aux participants d'échanger sur des thématiques variées telles que : Comment préparer sa création d'activité ? l'auto-entrepreneur, les statuts juridiques et les régimes fiscaux, créer autrement, comment financer sa création d'activité ? comment déjouer les pièges ? Autant de questions auxquelles un futur entrepreneur se doit de répondre avant de se lancer dans cette aventure humaine.

L'ensemble des participants et les professionnels ont souligné que le **1er Salon local "Je crée mon activité"** fut un succès. Le bilan de cette action nous a confirmé que 84% des visiteurs souhaitaient persévérer dans leur démarche de création.

**Loin de nous arrêter là ...
Que vous soyez en émergence d'idée,
Que vous ayez un projet,
Que vous vous interrogiez sur une autre façon
de vous insérer dans le monde du travail,
la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sud Ouest
de l'Oise, le groupe "Ensemble pour Entreprendre"
et la CCVT vous invitent aux prochaines rencontres :**
23 avril et 07 mai 2010 à 9 h 30.
41-43, rue de l'Hôtel de Ville
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN
Téléphone : 03 44 49 51 40

Offre d'emploi

Le Centre Social Rural Intercommunal "François Maillard" situé au Coudray-St-Germer recrute des Auxiliaires de Vie pour **étouffer son équipe d'intervenants(es) sur le secteur du Vexin-Thelle.**

Les candidats(es) doivent savoir réaliser les tâches d'hygiène de base au niveau des habitations et des personnes, tout en respectant l'espace privé. Leur rôle sera complété par un accompagnement de la vie sociale des usagers qui sont souvent fragilisés et/ou isolés.

- Diplôme requis : DEAVS, BEP sanitaire et social..., ou une expérience similaire de plus de 8 mois dans ce domaine.

- Permis B et véhicule personnel obligatoire.

Les candidats(es) devront pouvoir travailler la semaine, les jours fériés et les dimanches.
Les entretiens de recrutement se dérouleront au Centre Social Rural à Chaumont-en-Vexin.



**Merci d'envoyer votre CV au Centre Social Rural
"François Maillard" 4 rue des Ecoles
60850 LE COUDRAY-ST-GERMER
Tel : 03 44 81 83 00
Mail : csr.francois.maillard@wanadoo.fr**

ENVIRONNEMENT

Eau assainissement

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

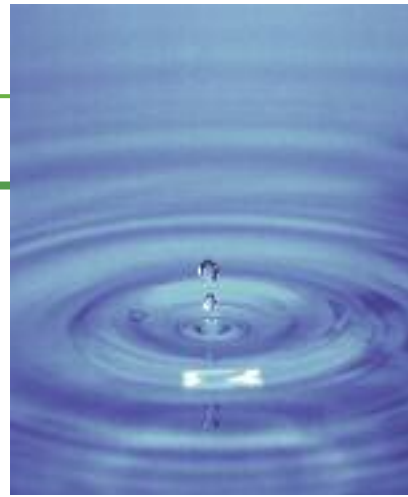
Dans le cadre de la mise en place du SPANC, cinq réunions publiques d'informations sur la mise en place des contrôles diagnostics des assainissements non collectifs existants ont été organisées en 2009.

Le diagnostic d'assainissement non collectif a d'ores et déjà été réalisé sur les communes de :

- Parnes
- Jaméricourt
- Courcelles-les-Gisors
- Enencourt-Léage
- Lierville
- Hadancourt-le-Haut-Clocher
- Thibivillers

soit un total de 460 diagnostics.

Parallèlement à cela, 140 dossiers de permis de construire ont été instruits par le SPANC sur la totalité du territoire de la CCVT.



88 réceptions de chantier d'assainissements non collectifs ont été réalisées.

CONTRAT TERRITORIAL/ CONTRAT GLOBAL POUR L'EAU

Le Contrat Territorial réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, la Communauté de Communes des Sablons, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Chambre de l'Agriculture de l'Oise, ayant pour objectif la préservation des ressources en eau, a été clôturé en 2009.

Un nouveau Contrat Global pour l'eau est en préparation pour l'année 2010 entre la CCVT et l'Agence de l'eau.

Nature en Vexin-Thelle : des richesses naturelles d'intérêt national à européen



Un paysage du Vexin-Thelle
Auteur : Conservatoire des sites naturels de Picardie

Relativement méconnues, les richesses naturelles du Vexin-Thelle sont progressivement de nouveau révélées à la faveur de prospections récentes.

Le patrimoine naturel remarquable de la Communauté de Communes est organisé en fonction des différents cours d'eau qui viennent irriguer son territoire.

Les vallées de l'Epte, de la Troësne, du Ru d'Hérouval, du Cudron, du Réveillon, de la Viosne et de l'Arroye, offrent des paysages diversifiés. Bordées de bois et de prairies, elles constituent des écrans de nature où se concentrent différents types d'habitats semi-naturels, dont plusieurs sont d'intérêt régional à européen.

Ainsi, un certain nombre de cours d'eau du Vexin-Thelle abritent des populations de poissons, tel le chabot, de crustacés, telle l'écrevisse à pattes blanches, ou bien encore de libellules, tel l'agrion de mercure, qui ont fortement régressé partout en Europe.

Les espèces citées sont caractéristiques du Vexin et se retrouvent également en pays francilien et normand.

L'agrion de mercure n'est plus connu en Picardie que de quatre territoires distants les uns des autres et demeure, rien que par ce fait, fortement menacée de disparition.

Les pelouses à orchidées sauvages ponctuées de voiles de genévriers donnent aux coteaux frangeant ces vallées des allures de piémonts italiens.

De beaux exemples existent sur les communes de Lavilletterte et de Reilly.

En ces deux endroits, elles forment de petits réseaux de milieux naturels fréquentés par le rare lézard vert, un des plus beaux reptiles de Picardie, qui trouve en ces lieux la chaleur qu'il affectionne particulièrement.



L'agrion de mercure



Le lézard vert

Cette espèce devient nettement plus rare au nord de la vallée de la Troësne.



ENVIRONNEMENT

● ● ● Souvent situées à proximité de ces pelouses ou cachées dans les bois, se trouvent quelques cavités souterraines résultant d'anciennes exploitations de calcaire, à Lavilletterre, à Montagny-en-Vexin, à Parnes, par exemple.



Le petit rhinolophe
Auteur : David Frimin

Elles sont utilisées en hiver par quelques populations de chauves-souris, comme sites d'hibernation, et parfois en été, comme sites de reproduction. Toutes les chauves-souris sont protégées par la loi en France. Plusieurs espèces sont menacées de disparition en Europe, dont le petit rhinolophe, qui a déjà disparu de Belgique, mais dont les populations en France semblent entamer un certain redéploiement grâce aux actions développées pour sa préservation.

Il est encore possible de citer les landes des Molières de Serans, les bois fleuris d'Hérouval, de Bachivillers, de la Garenne ou bien encore les marais de Reilly ou les prairies humides de Parnes.

Chacune de ces entités naturelles est devenue le refuge de cortèges de faune et de flore devenues rares ailleurs en Picardie et méritent la prise de mesures de préservation et de valorisation à l'échelle des différents territoires concernés.

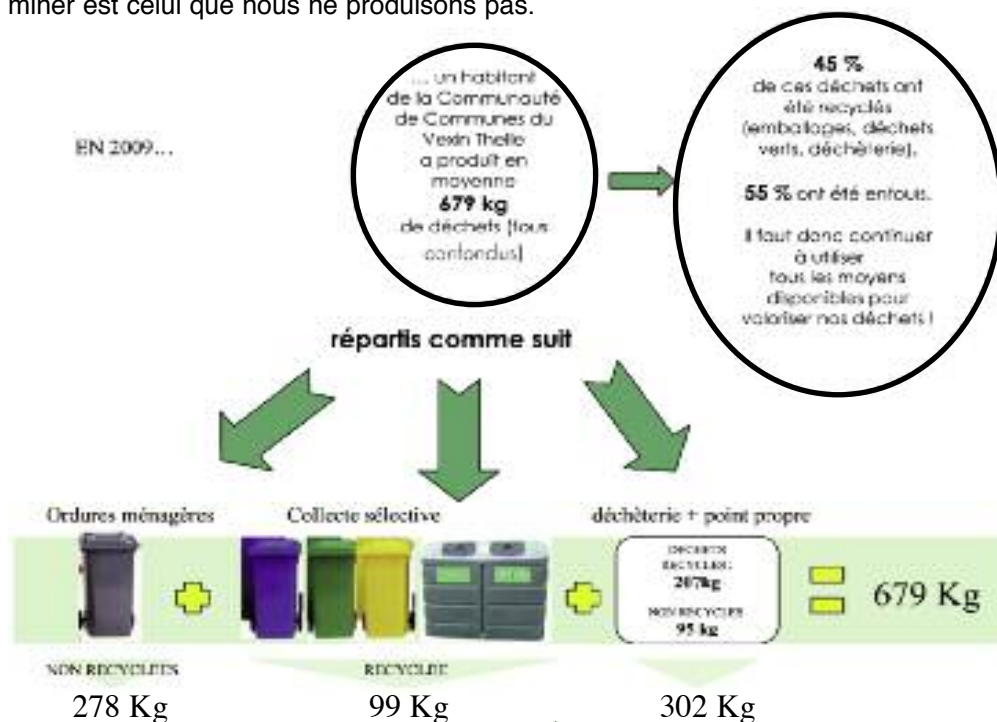
Mais, ce n'est là qu'un tout petit aperçu des richesses naturelles du Vexin, qu'il vous est possible de découvrir plus amplement au travers des visites guidées organisées par les différentes associations naturalistes de la Région, telle la Société Linnéenne de Picardie, Picardie Nature, le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, les Centre d'Initiatives Pour l'Environnement, et bien d'autres associations locales.



Genévrier - baies
Auteur : Richard Monnehay

Tonnage collecté en 2009

Depuis juillet 2002, seuls les déchets dits "ultimes" (non recyclables) peuvent être enfouis au centre de stockage à Liancourt-Saint-Pierre. Ainsi, tous les déchets recyclables doivent être détournés et récupérés afin de diminuer les tonnages d'ordures ménagères, traités aujourd'hui par des procédés qui coûtent de plus en plus cher à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle. Grâce au tri, nous pouvons jeter "utile" ; tout en sachant que le déchet le plus facile à éliminer est celui que nous ne produisons pas.



La moyenne nationale (en 2008) se situe à 391 Kg de déchets par an et par habitant.

A l'année, cela représente :



- Verre en apport volontaire et en porte à porte : 800 tonnes
- Corps creux (bouteilles plastiques, conserves, briques alimentaires) : 294 tonnes
- Encombrants : 291 tonnes
- Corps plats (journaux/magazines, prospectus) : 878 tonnes
- Ordures ménagères résiduelles : 5270 tonnes

Déchèterie de la commune de Gisors

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a renouvelé sa convention d'accès avec le SYGOM de Gisors, permettant aux 5 communes limitrophes (Boury-en-Vexin, Chambors, Courcelles-les-Gisors, Eragny-sur-Epte et Trie-Château) d'accéder à ce site.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Horaires d'hiver :

- Du lundi au samedi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

Horaires d'été :

- Du lundi au samedi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

L'accès à la déchèterie du SYGOM n'est autorisé que sur présentation d'une carte.

Les apports des particuliers sont limités à 4 m³ par semaine.



Déchèterie de Gisors (photo libre de droit)

LISTES DES DECHETS ACCEPTES :

Les gravats : pierres, briques, tuiles, parpaings, béton, cailloux, terre et déblais. Ils ne devront contenir ni sac, ni seau en plastique ou métallique, ni placoplâtre, ni bois, ni huisseries.

Les encombrants doivent être triés afin d'extraire au maximum les matériaux valorisables tels que **le bois, les cartons propres, les ferrailles ou les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).**

Les déchets de bois : caisses, palettes, cagettes, vieux mobilier, huisseries, souches et tailles ou élagages.

Les ferrailles doivent être exemptes de matériaux non métalliques et notamment de plastiques.

Les déchets verts : les tontes, les feuilles et les petites tailles ou branchages.

Les cartons : **obligatoirement propres**, sont déposés à **plat (ou pliés).**

Les déchets dangereux des ménages : acides, bases, batteries, peintures, vernis, colles, solvants, produits d'entretien, de bricolage, produits phytosanitaires, produits de piscine, produits photographiques, huiles de friture, radiographies, tubes néons,

Les déchets dangereux doivent être déposés, sous le contrôle des gardiens, dans des conteneurs dédiés afin de respecter le tri de ces déchets.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques : le tri doit impérativement être effectué par famille de déchets :

- le gros électroménager froid (réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin, climatiseurs,...) ;
- le gros électroménager hors froid (machines à laver le linge et la vaisselle, platines de cuisson, fours,...) ;
- les écrans (de télévision, d'ordinateur, de minitel) ;
- les petits appareils ménagers (fer à repasser, cafetière, grille-pain, friteuse, rasoir, sèche-cheveux, unité centrale d'ordinateur, magnétoscope, téléphone, outillage, jouet...).



ENVIRONNEMENT

Valorisation du bois à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre

Depuis le 1er février 2010, une nouvelle filière est mise en place à la déchèterie de Liancourt-Saint-Pierre : le bois de classe B.

1) Le bois et le cycle du carbone

Par le processus de la photosynthèse, les arbres absorbent le CO₂ de l'atmosphère, le séquestrent et libèrent l'oxygène (O₂) dans l'air. Le bois est un composé chimique complexe dont la moitié de son poids à sec est constitué de carbone. Ce carbone reste dans le bois même après que l'arbre soit coupé ou transformé en produit. Enfin, lorsque la biomasse (résidus de bois, notamment ceux déposés dans la benne à la déchèterie) est employée au lieu des combustibles fossiles, comme le charbon ou le pétrole, cela contribue à diminuer l'apport en CO₂ dans l'atmosphère, étant donné qu'il s'agit d'une source d'énergie plus propre et renouvelable.

2) Définition des déchets de bois et leur provenance

Le bois est une énergie fossile qui provient :

- de l'exploitation forestière : branchages, écorces, souches,
- des industries de première transformation (scieries) qui produisent des écorces, des sciures, des copeaux et des chutes courtes,
- des industries de deuxième transformation (menuiseries, fabriques de meubles, de parquets, de charpentes...) qui produisent des sciures, des chutes, des copeaux d'usinage, des poussières de ponçage,
- des objets mis au rebut : bois de chantier et de démolition, caissettes, palettes, bois de coffrage, charpentes, meubles, traverses de chemin de fer...

Les déchets de bois sont classés en trois catégories :

- Classe C : bois exempt de toute contamination.
- Classe B : palettes, panneaux, bois d'ameublement (classe concernée par la collecte à la déchèterie de Liancourt-Saint-Pierre).
- Classe A : les bois ignifugés. Ces derniers ont une forte teneur en substances dangereuses, ils sont donc considérés comme des déchets dangereux et doivent donc être éliminés par les filières de traitement adaptées.

En 2009, 1 540 tonnes de DIB (Déchets Industriels Banals), c'est-à-dire les encombrants, ont été déposés à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre. On peut estimer qu'environ 1/3 de ce tonnage correspond à du bois de classe B, soit 500 tonnes. De plus, l'apport de souches de taille conséquente ne pouvait pas être accepté, puisque ce matériau ne rentrait pas dans la classification des déchets dits "tout-venant", et ne correspondait pas non plus aux déchets verts.



Avant le 1er février 2010, le bois, composé principalement de débris de construction et de meubles était déposé dans la benne "du tout venant". Il n'avait ainsi aucune revalorisation et était dirigé vers le centre d'enfouissement du Bochet.

Les élus communautaires ont décidé de poursuivre le travail de préservation de l'environnement en mettant en place une nouvelle filière de valorisation du bois de classe B.

Dans cette catégorie on trouve :

- Les copeaux, branches, billes, palettes, cagettes, les anciens meubles, fenêtres, déchets de chantier...),
- les bois traités peints ou vernis,
- les panneaux de particules en chute, meuble,
- le bois de chantier et de démolition,
- les stratifiés, lamellé-collé, aggloméré.

Sont exclus : Les bois traités contenant des métaux lourds comme le cuivre, le chrome... (traverse de chemin de fer, poteaux électriques...).

Une benne de 30 m³ est dès à présent déposée sur le site de la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre, permettant d'effectuer une séparation entre le tout-venant et le bois pouvant entrer dans la classification du bois à revaloriser.

Une fois collectée, cette benne sera acheminée vers une société spécialisée dans la valorisation de cette matière.

3) Valorisation :

Après avoir été broyé et débarrassé des ferrailles, il est séparé par taille et par catégorie.

Après cette première étape, le bois sera utilisé de diverses façons :

- nouveaux panneaux de particules, pâte à papier...,
- consommé comme combustible dans des chaudières,
- réemployé après avoir été réparé (meubles, palettes multi-rotations...).

La valorisation des déchets de bois peut prendre également les formes suivantes :

- nettoyage des sols,
- fumage des viandes et poissons,
- dégraissage des pièces métalliques,
- fabrication d'objets moulés ou de produits composites,
- fabrication de compost (à partir d'écorces et autres sous-produits broyés),
- paillage en horticulture (écorces),
- litières animales (sciures et copeaux),
- fabrication de charbon de bois.

Avec cette nouvelle filière, ayons, une fois de plus, le geste citoyen.

Collecte de l'amiante lié à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre

Suite à une forte demande des administrés, les élus communautaires ont décidé de mettre en place sur le site de la déchèterie à Liancourt-St-Pierre la collecte de l'amiante lié.

2 collectes ont déjà eu lieu, les :

- 28 novembre 2009 pour 3,04 tonnes,
- 23 janvier 2010 pour 5,9 tonnes.

D'autres collectes sont programmées au cours de l'année 2010, à savoir :

- **26 juin • 25 septembre • 18 décembre 2010**

En dehors de ces journées spécifiques de collecte, ce déchet ne sera pas accepté.

A NOTER :

Le point propre de Porcheux/La Houssoye sera exceptionnellement fermé lors de la collecte de l'amiante ; le gardien étant détaché "en renfort" sur le site de Liancourt-Saint-Pierre.

Merci de votre compréhension.

La collecte aura lieu pour l'ensemble de ces dates toute la journée pendant les heures d'ouverture du site.

Nous vous rappelons ci-après les consignes strictes de sécurité, à savoir :

1) Qui est concerné ?

- L'apport de ce déchet est limité uniquement aux particuliers.
- Ces derniers ne peuvent apporter plus d'1 m3.
- L'accueil pour les artisans et/ou commerçants est refusé.

2) Quel type d'amiante peut-on déposer à la déchèterie ?

Seuls les amiantes ciment et mélangés à d'autres matériaux inertes sont acceptés. **Ils doivent être soigneusement emballés.**

Ce sont par exemple :

Des éléments de bardage :

- tôles ondulées, ardoises,
- toitures...
- plaques décoratives...

Des canalisations :

- conduits de cheminée,
- conduits d'eau pluviale.

Des revêtements de sol :

- dalle vinyle...



Une liste exhaustive des matériaux contenant de l'amiante est consultable sur le site : www.inrs.fr

L'amiante libre et l'amiante friable sont REFUSES. Pour ces types d'amiante, il faut impérativement faire appel à une société spécialisée. Ils se présentent souvent sous forme de flocons qui sont utilisés pour la protection incendie, les plafonds, l'isolation phonique et électrique.

Restauration des murs

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Sa vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition, non protégé par l'Etat : le "patrimoine de proximité".

Les murs, qu'ils soient sur le domaine public ou privé, par leur situation le long des voies de communication, constituent des éléments fondamentaux dans la perception du paysage et contribuent fortement à l'identité des villages traversés. Parce qu'il s'agit du paysage commun, l'action concertée s'inscrit dans l'intérêt général et, à ce titre, devient pertinente.

Un partenariat portant sur la restauration des murs visibles du domaine public a été conclu entre la Fondation du Patrimoine et la CCVT qui cotise pour les habitants à cet organisme. La Fondation du Patrimoine, en tant que partenaire, peut apporter un soutien financier et technique pour la sauvegarde de ce patrimoine menacé, en collaboration avec les Maisons Paysannes de l'Oise*. Le candidat à la restauration peut bénéficier d'une réduction fiscale.

**Maisons Paysannes de l'Oise : Association loi 1901 pour la sauvegarde de l'architecture rurale traditionnelle et de son environnement. Dans ce but, elle assure, notamment, un conseil aux particuliers comme aux élus.*

Elle est la délégation départementale de Maisons Paysannes de France qui est reconnue d'utilité publique (site web : [ww.maisonspaysannesoise.fr](http://www.maisonspaysannesoise.fr).)

Un reportage relatif à cette restauration a été consacré par l'émission "Des racines et des ailes" sur France 3 dans le cadre du thème du patrimoine, au mois de mars 2010.

**Pour tous renseignements : Fondation du Patrimoine Délégation Picardie 2 Promenade Saint Pierre des Minimes 60200 COMPIEGNE
Tél : 03 44 86 20 87**

Une restauration ne s'improvise pas...

L'emploi des matériaux modernes révèle une méconnaissance des techniques constructives traditionnelles et est dommageable à tous égards.



CULTURE & TOURISME



Le programme culturel du territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle est élaboré d'après les informations fournies par les associations et municipalités.

Celles contenues dans ce document sont indiquées à titre informatif. Si elles venaient à être modifiées ou supprimées sans en être informée, la Communauté de Communes ne pourrait être tenue pour responsable.

Certaines manifestations adressées uniquement aux habitants d'un village n'apparaissent pas. Toutes les manifestations présentes sur ce document sont ouvertes à tous.

Spectacles Vivants :



ALPHA-BÊTE (théâtre-clown) Jeudi 6 mai à 20h,
Salle des Fêtes à Chaumont-en-Vexin Tarif unique de 3 €
(Réservation conseillée). Spectacle proposé par la Communauté de Communes dans le cadre du Partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis

CE SOIR OU JAMAIS Par la troupe de théâtre du Four à Pain à Villers-sur-Trie. Une pièce de CHAPELLE et HODARA 15 mai,
Salle des Fêtes à Fleury Renseignements : 03 44 49 60 92
<http://theatre.fourapain.free.fr/site/accueil.html>

EXERCICES DE STYLE (chanson) Jeudi 10 juin à 20h,
Salle des Fêtes à Boury-en-Vexin. Tarif unique de 3 € (Réservation conseillée). Spectacle proposé par la Communauté de Communes dans le cadre du Partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis

SPECTACLES DES ATELIERS

Par les élèves de la Compagnie Théâtre Al Dente.
Organisés par la Compagnie Théâtre Al Dente. **du 4 au 6 juin à La Villetertre - du 11 au 13 juin à Chaumont-en-Vexin**

Renseignements : 06 68 81 15 71
<http://cie.theatrealdente.free.fr>



LES 10 ANS D'AL DENTE les 18 et 19 septembre Salle des Fêtes à La Villetertre.
Organisés par la Compagnie Théâtre Al Dente.
Renseignements : 06 68 81 15 71

<http://cie.theatrealdente.free.fr>

Concerts :



ORCHESTRE DE PICARDIE, le 29 mai
Eglise à Liancourt-Saint-Pierre. Organisé par l'association des Amis de L'Orgue. Renseignements : 03.44.49.07.27
odile.lefebvre@wanadoo.fr Entrée libre

CONCERT, 20h, le 29 mai Dirigé par Madame Desnoyers
Eglise au Mesnil-Théribus. Organisé par la mairie
Renseignements : 03 44 47 75 05

LE FESTIVAL DU VEXIN – EN MAI ET JUIN

Programmation à venir. Le Festival fera escale à :
Boury-en-Vexin le 30 mai, - Petit-Serans le 5 juin
Villers-sur-Trie le 12 juin - Vaudancourt le 19 juin
et Chaumont-en-Vexin le 20 juin www.festivalduvexin.com

MUSICAVOULT Le 5 juin dans l'église à Montjavoult
Le 6 juin sur la place de l'église. Festival de toutes les musiques sur la place de l'Eglise à Montjavoult (Fanfare, jazz, classique, rock, etc.) Concerts gratuits en extérieur. Programmation à définir.
Organisé par Le Bonheur dans le Pré
Renseignements : 03 44 49 23 12 ou 06 65 09 12 99

FETE DE LA MUSIQUE, 19 juin à 20h Jardin du Prieuré à Serans
Organisée par le Comité des Fêtes à Serans.
Renseignements : 03 44 47 97 49

FETE DE LA MUSIQUE, 19 juin Commune de Liancourt-Saint-Pierre. Renseignements : 03 44 49 05 39

FETE DE LA MUSIQUE, 19 juin à 21h30 Place de la salle des fêtes à Fay-les-Etangs. Repas servi à partir de 19h30 sur réservation. Organisée par l'AFM Renseignements : 03 44 49 06 57

COMEDIE MUSICALE, le 3 juillet Anne-Marie Gancel et les Chupachups de l'atelier chanson à Marly-La-Ville.
Stade au Mesnil-Théribus. Organisée par la mairie 8 € -
Renseignements : 03 44 47 75 05 ou contacter Madame Nique au 06 10 22 19 60

CONCERT, le 14 juillet & FEU D'ARTIFICE à 23h
Concert Pop-Rock de Kybb et Elion Conie . Au Mesnil-Théribus
Organisés par la mairie. Renseignements : 03 44 47 75 05

CONCERT PHILARMONIQUE 18 septembre à 20h30
Eglise à Serans (entrée à définir). Organisé par le Comité des Fêtes à Serans. Renseignements : 03 44 47 97 49

Expositions & Conférences :



Salon du Livre à Chaumont-en-Vexin le 16 mai
dans les salles de la Mairie. Organisé par l'Office Municipal de la Culture. Renseignements : 03.44.49.00.46

EXPOSITION DE PEINTURE, du 22 au 28 mai
Salle des Loisirs à Trie-Château. Organisée par l'association Culture et Loisirs. Renseignements : 06.12.25.79.19

PEINTRES A SERANS, le 24 avril Dans le village de Serans.
Organisé par le Comité des Fêtes à Serans
Renseignements : 03 44 47 97 49

EXPOSITION DELINCOURT AN 2000, les 12 et 13 juin
Organisée par l'association Delincourt An 2000 Renseignements et réservations : 03 44 49 00 96 ou 03 44 49 31 24
Samedi : expo photo films de 1900 à 2010 dans la salle polyvalente, de 14h à 18h ; initiation à la country ; jeux picaros ;

les lavandières au lavoir communal de 15h à 17h ; repas à 20h sur réservation. Dimanche : expo artisanale de 10h à 18h au stade ; spectacle country à 16h.

FESTIVAL ART NIAK Exposition artistique Du 19 au 20 juin
Salle des Fêtes à Fleury. Organisé par l'association ART NIAK
Renseignements : 06 23 15 64 92 <http://artniak.jimdo.com>

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
18 & 19 septembre Découvrez le patrimoine oublié, caché ou privé de notre territoire au cours de ce week-end européen...

LES LOISIRS D'AUTREFOIS Du 25 Septembre au 9 Octobre
Organisé par Le Pétilon. Exposition tri-annuelle autour des jeux et loisirs de 1850 à 1950 dans le Vexin. Lieu et animations à définir.

FETE DE L'OSIER ET DE LA VANNERIE FRANÇAISE
Les 2 et 3 octobre 2010 Place du village à REILLY
Organisée par l'ASCR.
Renseignements : 03 44 49 08 01

Sorties & Ateliers Nature :



LES RANDO/ATELIERS
Chaque mercredi, en avril et en juillet
Pour les enfants à partir de 6 ans. Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03.44.49.94.51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

RANDONNEE PEDESTRE ET EQUESTRE, le 18 avril
Organisée par l'ARV à Trie-Château.
Renseignements : 03.44.49.73.23

BOURSE AUX PLANTES, le 24 avril Au Mesnil-Théribus
Organisée par la mairie.
Renseignements : 03 44 47 75 05

RANDONNEE PEDESTRE, le 25 avril
Sur le site du champ d'aviation allemand 39-45
Organisée par le Comité des Fêtes à Boissy-le-Bois.
Renseignements : 03.44.49.25.27

L'OISE VERTE ET BLEUE – 29 & 30 MAI
Programmation à venir

MARCHE, le 2 mai Date sous réserve de modification.
Organisée par Détente et Loisirs, Boissy-le-Bois.
Renseignements : 03.44.49.91.10

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Richesses des plantes sauvages comestibles, 9 mai Organisée par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans. Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

MARCHE AUX FLEURS, 21 mai Devant l'église à Jouy-sous-Thelle. Organisé par Les P'tits Fripons
Renseignements : 03 44 47 98 49

Randonnée pédestre et équestre, les 22-23 et 24 mai
Organisée par l'ARV à Trie-Château.
Renseignements : 03.44.49.73.23

TROC DE FLEURS, le 29 mai Organisé par le Comité des Fêtes
Cour de la Mairie à Liancourt-Saint-Pierre.
Renseignements : 03.44.49.05.39

MARCHE, le 6 juin Date sous réserve de modification
Organisée par Détente et Loisirs, Boissy-le-Bois
Renseignements : 03 44 49 91 10

RANDONNEE PEDESTRE ET PIC-NIQUE, le 6 juin
Organisée par le Comité des Fêtes, Liancourt-Saint-Pierre.
Renseignements : 03.44.49.05.39

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Richesses des plantes sauvages comestibles, 6 juin.
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

LES JARDINIERS DE FRANCE Portes Ouvertes des Jardins, 12 et 13 juin Renseignements : 03 44 49 94 51

Randonnée pédestre et équestre, le 20 juin
Organisée par l'ARV à Trie-Château.
Renseignements : 03.44.49.73.23

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Rando Bouquet, 4 juillet
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans
Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Enigmes vertes, dans l'intimité du Vexin de l'Oise, 11 juillet.
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans. Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>



Randonnée pédestre et équestre, le 18 juillet
Organisée par l'ARV à Trie-Château
Renseignements : 03.44.49.73.23

LES RANDO/ATELIERS Chaque mercredi, en avril et en juillet
Pour les enfants à partir de 6 ans.
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Rando Bouquet, 1er août
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Enigmes vertes, dans l'intimité du Vexin de l'Oise, 6 août.
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03 44 49 94 51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

Richesses des plantes sauvages comestibles 5 septembre Organisé par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03.44.49.94.51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME Enigmes vertes, dans l'intimité du Vexin de l'Oise, 12 septembre
Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans.
Renseignements : 03.44.49.94.51
Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

Randonnée pédestre et équestre le 19 septembre
Organisée par l'ARV à Trie-Château.
Renseignements : 03 44 49 73 23

Cinéma :



SOIREEES CINEMA, 20h30

23 avril à Jouy-sous-Thelle (03 44 47 52 22)
24 avril à Bachivillers (06 12 85 37 76)
21 mai à Jouy-sous-Thelle (03 44 47 52 22)
22 mai à Bachivillers (06 12 85 37 76)
18 juin à Jouy-sous-Thelle (03 44 47 52 22)
19 juin à Bachivillers (06 12 85 37 76)
16 juillet à Jouy-sous-Thelle (03 44 47 52 22)
17 juillet à Bachivillers (06 12 85 37 76)
11 septembre à Bachivillers (06 12 85 37 76)

Entrée payante, les films sont choisis 2 mois à l'avance
Et retrouvez un film chaque mois dans les villages de Jouy-sous-Thelle (jusqu'en juillet) et de Bachivillers

Sport :



CROSS DU PARC, le 25 avril Parc Maurice Froment à Trie-Château. Organisé par Culture et Loisirs
Renseignements : 06 12 25 79 19

Brocantes :



BROCANTE, 1er mai Boubiers, Place du Village, Rue du Chêne Organisée par ATL St Leu.
Renseignements : 06 76 22 37 36

BROCANTE, 9 mai (de 7h à 18h) Dans le village à Serans Organisée par le Comité des Fêtes à Serans.
Renseignements : 03 44 47 97 49

BROCANTE, 13 juin Rue des puits à Jouy-sous-Thelle Organisée par l'Amicale. Renseignements : 03 44 47 69 67

BROCANTE & FETE FORAINE, les 19 et 20 juin Commune de Fleury

BROCANTE, le 5 septembre Commune de Montjavoult Organisée par Le Bonheur dans le Pré.
Renseignements : 03 44 49 23 12 ou 06 65 09 12 99

FOIRE A TOUT, le 5 septembre Commune de Liancourt-Saint-Pierre. Organisée par le Comité des Fêtes
Renseignements : 06.71.39.09.89

BROCANTE, 12 septembre Rue du château à Fay-les-Etangs. Organisée par l'AFM. Renseignements : 03 44 49 06 57 ou 03 44 49 13 63

BROCANTE & FÊTE FORAINE, 25 & 26 septembre (sous réserve de confirmation). Organisées par Bachi en Fête.
Renseignements : 06 12 85 37 76

32e FOIRE A TOUT, 26 septembre Organisée par "Chaumont en fête".
Renseignements : 03 44 49 00 46

Autres rendez-vous :



FETE FORAINE, 17, 18 & 19 avril & BROCANTE, 18 avril Au Mesnil-Théribus. Organisées par la mairie. Renseignements : 03 44 47 75 05

SOIREE LOTO, le 24 avril Salle des fêtes à Trie-Château Organisée par l'Amicale Football.
Renseignements : 06.67.52.73.77

LOTO, 9 mai Salle des Fêtes à Jouy-sous-Thelle. Organisé par le Comité des Fêtes. Renseignements : 03 44 47 60 89

LOTO ENFANTS, 6 juin Salle des Fêtes à Jouy-sous-Thelle. Organisé par Les P'tis Fripons.
Renseignements : 03 44 47 98 49

LOTO, le 12 juin Salle des Fêtes à Trie-Château. Organisé par l'association des Chenapans
Renseignements : 03.44.02.21.54

FETE DE LA SAINT-JEAN, le 19 juin Salle des Fêtes à Trie-Château. Organisée par la Comité des Fêtes
Renseignements : 03.44.02.21.54

SOIREE MOULES-FRITES, le 19 juin Organisée par le Comité des Fêtes à Boissy-le-Bois.
Renseignements : 03.44.49.25.27



FETE DE LA MUSIQUE, REPAS & FEU DE ST PIERRE Salle des Fêtes à Liancourt-Saint-Pierre, le 19 juin Organisés par le Comité des Fêtes, Liancourt-Saint-Pierre.
Renseignements : 03.44.49.05.39

FÊTE PATRONALE, 26 et 27 juin Thème à déterminer. Organisée par "Chaumont en fête"
Renseignements : 03 44 49 00 46

FÊTE LOCALE, du 2 au 5 juillet Rue de Jouy-sous-Thelle et Stade. Organisée par la commune.
Renseignements : 03 44 47 52 22

FETE NATIONALE, le 13 juillet Salle des Fêtes à Trie-Château Organisée par le Comité des Fêtes.
Renseignements : 03 44 02 21 54

FETE NATIONALE Méchoui, Feu d'artifice et Bal, le 13 juillet Jeux sur la place du Village, le 14 juillet Organisés par le Comité des Fêtes à Boissy-le-Bois
Renseignements : 03 44 49 25 27

FEU D'ARTIFICE, 13 juillet Organisé par "Chaumont en fête"
Renseignements : 03 44 49 00 46

JEUX EN PLEIN AIR, le 24 juin Salle des Fêtes et parc à Trie-Château. Organisés par l'association des Chenapans
Renseignements : 03 44 02 21 54

BALL TRAP / SOCIETE DE CHASSE, le 5 septembre Organisé par le Comité des Fêtes à Boissy-le-Bois.
Renseignements : 03 44 49 25 27

N'hésitez pas à vérifier auprès de l'organisateur le maintien de la manifestation avant de vous déplacer.

La communauté de Communes du Vexin-Thelle vous souhaite une agréable année culturelle 2010.

CULTURE & TOURISME

 Le Théâtre du Beauvaisis en partenariat avec
la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
présente
Théâtre en Pays de l'Oise

6 mai
20h00

ALPHA-BÊTE
Les Nouveaux Nez

3 €

Renseignements & Réservations
03 44 49 15 15

Salle des Fêtes
Chaumont-en-Vexin

à suivre... à Boury-en-Vexin... **10** juin
EXERCICES DE STYLE
Les Grandes Gueules / Raymond Queneau
chanson
Tarif: 3€

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Route de Beauvais - 60210 Chaumont-en-Vexin
Téléphone : 03.44.49.15.15 - Fax : 03.44.49.41.59 - www.vexin-thelle.com

**Théâtre
Clown**

©Alain Chambarélaud

CULTURE & TOURISME



Le Théâtre du Beauvaisis en partenariat avec
la Communauté de Communes du Vexin-Thelle

présente

Théâtre en Pays de l'Oise

3 €

Salle des Fêtes
Boury-en-Vexin

10 juin
20h00

EXERCICES DE STYLE

Les Grandes Gueules

Renseignements & Réservations

03 44 49 15 15

Chanson



La Communauté de Communes du Vexin-Thelle
vous propose des spectacles de musique classique
dans le cadre du

Festival du Vexin

Festival international de musique classique

Tarif

Préférentiel

5 €

Pour les habitants
du Vexin-Thelle
Dans la limite des
places disponibles

Renseignements
& Réservations
(obligatoire)

03 44 49 15 15

Retrouvez l'intégralité
du Festival du Vexin :
www.festivalduvexin.com

"L'eau et les rêves"

Brigitte FOSSEY, comédienne
Gérard GASPARIAN, piano

30 mai 2010, 16h30

Château de Boury-en-Vexin

"Révélation 2010"

Stephanie Proot, piano

5 juin 2010, 19h30

Ferme du Petit-Serans

"20 doigts sur un clavier"

Sofia CABRUJA & Carlos LAMA (piano)

12 juin 2010, 19h00

Eglise de Villers-sur-Trie

"Abismos"

Sylvia Vadimova, mezzo-soprano
Dimitris SAROGLOU, piano

19 juin 2010, 19h00

Eglise de Vaudancourt

Orchestre de Picardie

Arie VAN BEECK, direction
Pascal MORAGUES, Clarinette
Choeur Régional de Picardie

20 juin 2010, 17h30

Eglise de Chaumont-en-Vexin

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Route de Beauvais - 60240 Chaumont-en-Vexin
Téléphone : 03.44.49.15.15 / Fax : 03.44.49.41.59
Internet : www.vexin-thelle.com

CULTURE & TOURISME

Où emprunter un livre sur notre territoire ?

Commune	Horaires d'ouverture	Adresse de la bibliothèque	Adresse courriel
Boury-en-Vexin	Mercredi 17h à 19h 1 ^{er} samedi de chaque mois de 11h à 12h30	Rue du Fort de Ville 60240 Boury-en-Vexin 02-32-55-05-19	bibliotheque.boury@orange.fr
Courcelles-Les-Gisors	lundi 9h à 12h Mardi 9h à 12h et 14h à 16h Mercredi 9h à 12h et 14h à 16h Jeudi 9h à 12h et 14h à 16h Vendredi 9h à 12h et 14h à 16h	1 Place de la mairie 60240 Courcelles-Les-Gisors 02-32-55-23-08	
Eragny-sur-Epte	Mardi 16h45 à 17h45	56, rue Camille Pissaro 60590 Eragny-sur-Epte 02-32-55-21-57	mairierag60@wanadoo.fr
Fleury	Mercredi 15h à 17h Vendredi 16h à 18h	Cour de la mairie 9, grande rue 60240 Fleury	biblio.fleury60@orange.fr
La Houssoye	Samedi 10h à 12h	Rue de Jouy-sous-Thelle 60390 La Houssoye 03-44-81-40-08	
Lavilletterte	Mardi 17h à 19h Mercredi 11h à 12h Vendredi 16h à 18h	8, Grande rue Jean Dessein 60240 Lavilletterte 03-44-49-06-14	
Liancourt-Saint-Pierre	Lundi 17h à 18h30 pendant période scolaire Lundi 16h à 18h pendant les vacances scolaires	1, Grande rue 60240 Liancourt-Saint-Pierre 03-44-49-05-39	biblsp@orange.fr
Mesnil-Théribus	Mercredi 17h à 19h	Rue de la Mairie 60240 Le Mesnil-Théribus 03-44-47-75-05	
Montagny-en-Vexin	Réouverture 2 ^{ème} trimestre 2010	3, Place de la Mairie 60240 Montagny-en-Vexin 03-44-49-92-18	
Porcheux	Mardi 17h à 18h30 Vendredi 17h à 18h30	29, rue Saint-Nicolas 60390 Porcheux 03-44-81-48-13	
Reilly (avec les communes de Lattainville, Delincourt, Chambors)	Mercredi 16h à 18h Vendredi 16h30 à 18h Samedi 10h à 11h	3, rue du Réveillon 60240 Reilly 03-44-49-03-16	
Trie-Château	Mercredi 10h à 11h30 et 15h à 17h30 Jeudi 16h30 à 18h30 Samedi 10h à 12h 1 ^{er} et 3 ^{ème}	5, Place de l'Eglise 60590 Trie-Château 03-44-49-72-24	triechateau@orange.fr

Nouveau rendez-vous avec le Pétillon

Toutes celles et ceux qui ont, par le passé, eu l'occasion de participer aux animations réalisées par l'association "Le Pétillon" se sont souvent posé la question : "Quand la prochaine exposition aura-t-elle lieu ?".

Nous sommes maintenant en mesure de vous donner la réponse : ce sera les 25 et 26 septembre, 2,3,9 et 10 octobre prochains. Les lieux de cette manifestation ne sont pas encore définis, mais l'équipe du Pétillon travaille depuis longtemps à un nouveau thème : "Fêtes d'autrefois dans le Vexin-Thelle".

Appel à tous

Rassembler des témoignages, des documents et des objets sur ce thème ne se fait pas en un jour.

Heureusement, lors de la préparation des précédentes expositions, beaucoup d'informations ont été rassemblées et mises en réserve afin d'être utilisées pour l'élaboration de cette exposition et de celles à venir.

Néanmoins, le Pétillon a toujours besoin de trouver de nouveaux témoignages et précieux sont les souvenirs des personnes vivant depuis longtemps dans le Vexin-Thelle. Que celles-ci n'hésitent pas à contacter, à cet effet, Mme Jacqueline Briand (tél : 03 44 49 07 09) ou M. Jean-Pierre Petit (tél : 03 44 49 07 66).

Le fruit d'une collaboration

Des témoignages mais aussi de nombreuses aides matérielles permettent d'organiser ces festivités : mise à

disposition gratuite des locaux, prêt d'outillages, subventions des collectivités locales. Toutes ces démarches se complètent pour permettre aux habitants du Vexin-Thelle de se rencontrer et de partager sur leur histoire. Des journées à ne pas manquer.

L'équipe du Pétillon



Les artistes qui exposent à la CCVT



▲ Melle Gallois



◀ Halle des fourmis



Mme Manoukian Berger ▶



◀ Mme Traverse
du 1^{er} avril
au 7 mai



CULTURE & TOURISME

4^{ème} édition de la FÊTE de l'OSIER et de la VANNERIE FRANCAISE les 2 et 3 octobre 2010 à Reilly



ASCR REILLY

3 rue du Réveillon 60240 REILLY
Tél : 03.44.49.08.01

Ce rendez-vous biennal des vanniers de France accueillera la confrérie des faïçonneurs du noble osier. Tous les participants ainsi que les dignitaires de cette confrérie sont issus de 2 grandes écoles d'osiériculture et de tradition (Haute-Marne et Indre-et-Loire).

Comme les années précédentes, l'exposition vous permettra de découvrir :

- l'école nationale d'osiériculture et de vannerie avec une initiation à la vannerie pour tous,
- une exposition/vente d'objets en osier (une trentaine d'exposants) et d'osier vivant,
- une démonstration en continu sur les différents stands,
- la création de vanneries géantes,
- le défilé de la confrérie des faïçonneurs du noble osier le samedi et dimanche précédé d'un défilé de mannequins en robes d'osier.

Gratuit pour les moins de 16 ans



10^{ème} anniversaire de l'association des Amis de l'Orgue à Liancourt-Saint-Pierre



L'association des Amis de l'Orgue de Liancourt Saint Pierre est heureuse de vous inviter à leur prochain concert le :

**Samedi 29 mai 2010 à 20h30 en l'église
de Liancourt Saint Pierre.**

Pour ce dixième concert, l'équipe des Amis de l'Orgue accueillera une dizaine de musiciens de l'orchestre de Picardie.

Au programme :

- **Johann Sebastian Bach : Septuor :**
Cantate pour soprano, basse, viole de gambe, viole d'amour, hautbois, flûte et clavecin.

- **Orgue solo :**
Pierre Cambourian
(Organiste titulaire de l'orgue de Saint Vincent de Paul de Paris)
Sweelinck, Lully, Du Mage, Haendel...

- **Musique de cour :**
- suite de danses :
cor, trompette, trombone.

Comme chaque année, le concert est gratuit et à l'occasion de ce dixième anniversaire, nous vous invitons à partager un gâteau dans la salle des fêtes avec les musiciens, à la fin du concert.

Pour l'association,
Odile Lefebvre (Présidente)



SOCIAL

Petite enfance - Qu'est-ce-que "Petit Patapon" ?

C'est un lieu d'accueil temporaire, une halte garderie itinérante publique pour les enfants de trois mois à six ans du territoire des 42 communes de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Avantages :

- offrir à l'enfant la possibilité d'effectuer ses premiers pas vers la collectivité.
- participer à son éveil en lui offrant un lieu adapté à son âge et à ses besoins.
- permettre aux parents de se libérer quelques heures.

Fonctionnement : "Petit Patapon" se déplace dans plusieurs communes du territoire de la CCVT et s'installe dans des locaux mis à disposition par les municipalités.

Equipe : Elle est composée du personnel de la CCVT : 3 éducatrices de jeunes enfants, d'une éducatrice spécialisée et d'une aide-éducatrice qui garantissent l'accueil des enfants et de leur famille.

Durée de l'accueil : de une à trois heures par lieu d'accueil.

- lundi – de 9h00 à 12h00 à Trie-Château
- mardi – de 14h00 à 17h00 à Chaumont-en-Vexin
- mercredi – de 9h00 à 12h00 à Boissy-le-Bois
- jeudi – de 9h00 à 12h00 à Fleury
de 14h00 à 17h00 à Liancourt St-Pierre
- vendredi – de 9h00 à 12h00 à Villers-sur-Trie
de 14h00 à 17h00 à Hadancourt-le-Haut-Clocher

Heures d'ouverture :

- matinée de 9h à 12h
- après-midi de 14h à 17h

Tarif horaire : Il est calculé selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) en fonction des ressources mensuelles et du nombre d'enfants à charge.

Il varie entre 0,17 € et 2,63 € de l'heure.

Modalités d'inscription : Le dossier d'inscription est à retirer au Service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle ou sur les lieux de halte-garderie.



**Pour tous renseignements,
contactez la CCVT au 03 44 49 63 60
ou par mail : petite.enfance@cc-vexin-thelle.fr**

"Formation gestes et postures"



"Quelle est la meilleure façon de porter sans me faire mal au dos ?"

Le Relais assistant(e)s maternel(le)s de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle a organisé une formation "gestes et postures" les samedis 28 novembre et 12 décembre derniers.

- La première partie détaillait l'ergonomie et présentait des rappels d'ordre physiologique.
- La 2ème partie se présentait comme une

mise en situation avec des cas concrets et des manutentions à réaliser.

Assistant(e)s Maternel(le)s, vous êtes quotidiennement confronté(e)s au risque de routine, à une manutention importante (charges physiques et mentales), alors pensez-y et sollicitez le Relais !



Echarpe de portage

**Pour tous renseignements au sujet des formations, veuillez nous contacter au
03 44 49 63 60 ou à l'adresse mail suivante :
petite.enfance@cc-vexin-thelle.fr**

SOCIAL

Action Jeunes

Planning d'activités 2010

Ouverture de la Maison des Jeunes : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 H à 19 H
Le mercredi et les vacances scolaires de 14 H 30 à 19 H.
Rencontres avec les jeunes dans les collèges les lundis et jeudis midi.

AVRIL

Chantier jeunes à Fresnes-L'Eguillon pendant la durée des vacances.

Mercredi 14

Karting à
Cormeilles-en-Vexin
Départ 13 H 30
Retour 17 H
15 € (20 mn)
Défilez-vous sur
une piste de 900 m.



MAI

Mercredi 12

Apéritif dinatoire à la Maison des Jeunes à partir de 18 H
- Ouvert à tous – Venez rencontrer le médiateur et découvrir le lieu d'accueil de vos enfants.

JUIN

Contactez-nous pour des idées de loisirs pour vos vacances.

ETE

“Se prendre en main pour préparer demain”

Constitution d'un groupe de travail avec les jeunes, groupe de volontaires sous la houlette du médiateur.

Prévoir et vivre des temps de loisirs (activités, sorties ...).
Il n'y a pas de limites du nombre de participants, le tout dans la bonne humeur et la détente.

Impliquez-vous au 03 44 49 01 80 ou à la Maison des Jeunes où Sam, le médiateur, attend vos propositions.

C'est à vous de choisir ce que vous voulez faire en termes de loisirs.

Et comme chaque année, des camps, des sorties ... à vous de jouer.

**Contactez le Centre Social Rural
du Vexin-Thelle au
03 44 49 01 80**

Psychothérapie à Chaumont-en-Vexin dans un cadre social et humaniste

Voici ce que propose l'ERH

Espace
Relations
Humaines

Après une formation initiale de psychologie du travail, Emmanuel LAURENT a suivi une formation de psychologie générale et de psychologue, il y a une dizaine d'années.

Au-delà d'une activité principale de réinsertion sociale et professionnelle auprès de demandeurs d'emplois, toxicomanes et détenus, Emmanuel LAURENT a réussi sa reconversion en donnant un sens à sa vie professionnelle.

A 49 ans, il souhaite “transmettre à l'autre ce que certains lui ont apporté” tout en soulignant que lors d'une séance il reçoit autant qu'il apporte en tant que “miroir”.

Des médecins généralistes, psychiatres, CMP (centre médico-psychologique) lui ont déjà accordé leur confiance depuis trois années avec des résultats probants. Lors d'une médication, il s'engage à transmettre un compte-rendu trimestriel au médecin traitant.

Le cadre juridique et associatif permet à des personnes d'accéder à une psychothérapie ou un travail personnel sans contrainte financière : l'ERH adapte ses prestations selon différents critères.



**Contact : Emmanuel LAURENT
Tél : 06 80 17 44 89
2, rue de la libération
60240 Chaumont-en-Vexin**

(Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée en Préfecture de l'Oise en Août 2008).



Communauté de Communes du Vexin Thelle

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE



Portage des repas à Domicile : Un service à la carte.



Afin d'améliorer votre quotidien, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle met à la disposition des Séniors, Handicapés, Malades, Personnes enceintes, Invalides temporaires, son service de portage de repas à domicile.



Livraison par camion réfrigéré, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans la matinée. Plusieurs repas peuvent être livrés le même jour et conservés au réfrigérateur (3 jours maxi). Chaque repas (emballage jetable et recyclable) peut être réchauffé dans une poêle ou un micro-onde.



Etant copieux, il vous permettra de déjeuner et de dîner avec un même plateau. Des régimes sans sel et diabétiques vous sont également proposés sur simple demande.



Le montant de la prestation est fixé à 7 €.



Tout repas non-décommandé dans les 48h devra être payé

Exemple de Menu

Quiche
Cuisse de Poulet sauce suprême
Printanière de légumes
Fromage ou Yaourt blanc
Pâtisserie ou fruit
Soupe ou salade

Contactez-nous

Mme Sandrine LAINE
Communauté de Communes
du Vexin-Thelle
Route de Beauvais
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15
repas@cc-vexin-thelle.fr
www.vexin-thelle.com

SOCIAL

Portage de repas à domicile

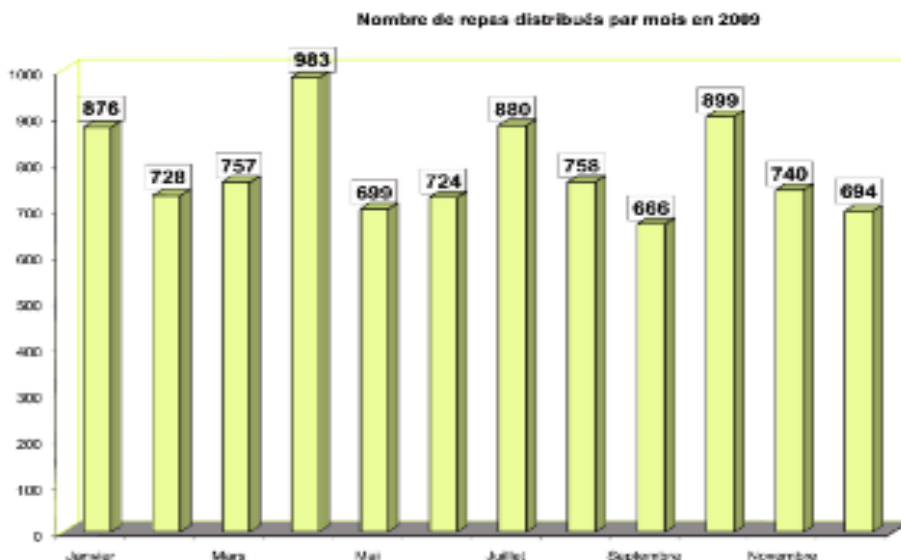
Ce service fonctionne depuis cinq ans.

La vente de repas ne cesse d'augmenter. La CCVT continue ainsi à apporter un soutien quotidien lors des livraisons.

En 2007 : 7 766 repas distribués

En 2008 : 8 655 repas distribués

En 2009 : 9 404 repas distribués



Une journée "Solidarité" au profit des enfants qui ne partent pas en vacances

Le samedi 28 novembre 2009 s'est déroulée la journée "Solidarité" pendant le Marché de Noël de Chaumont-en-Vexin.

C'est l'interclub, constitué de 16 clubs de seniors du territoire, qui avec un soutien technique et logistique du Centre Social Rural du Vexin-Thelle a organisé cette journée.

Lieu de ressources et d'échanges, moyen de diversifier et de proposer d'autres loisirs aux adhérents des clubs, l'interclub apporte une aide pour bien fonctionner.

Chaque année, l'interclub organise une journée "solidarité" qui a pour objectif d'aider une association à faire une action nouvelle. Le principe est simple : l'achat est en réalité un don, lui-même reversé dans son intégralité à une œuvre caritative.

En 2009, un stand a été tenu par les adhérents des clubs seniors. Des enveloppes à 2 € ont été vendues. Chaque enveloppe contenant un numéro rapportait un lot... Des objets (décoration, poupées de laine...) ont été confectionnés par des personnes engagées dans ce projet, récoltant environ 200 €.



Centre Social Rural du Vexin-Thelle
23, rue de la République
60240 Chaumont-en-Vexin
Tél. : 03 44 49 01 80

En faveur de qui ?
Pour l'année 2010, l'interclub a choisi d'en faire profiter les enfants qui ne partent pas en vacances en offrant la possibilité pour les familles modestes d'inscrire leurs enfants en mini-camp, durant l'été 2010.

Nous espérons toucher 4 ou 5 familles.

Avec le soutien du comité Chaumont en Fête.

Merci aux clubs qui ont participé à cette journée et aux généreux donateurs.



Association Apsos



Le groupe de Psychothérapeutes bénévoles intégrés dans le Projet APSOS se trouve aujourd'hui constitué.

Il a pour vocation de proposer un suivi Psychologique pour les personnes en grande souffrance psychosociale qui ne pourraient bénéficier des services sociaux souvent surchargés.

A ce jour, se sont mobilisés :

- 2 thérapeutes sur Gisors,
- 1 sur Chaumont-en-Vexin,
- 1 sur Magny-en-Vexin,
- 2 sur Beauvais.

Vous pouvez obtenir leurs coordonnées ainsi que leur orientation en interrogeant :

- les services sociaux de votre commune, votre médecin traitant,
- en contactant directement l'antenne nationale APSOS au 0811 00 71 94,
- ou Mme Brigitte LELLOUCH, responsable de la Commission Développement APSOS, au 06 86 14 23 79.

SPORTS & LOISIRS

Le centre Aquavexin innove encore !


Le centre Aquavexin propose une nouvelle activité : l'**Aquaboxing** !

Le principe : dans la lignée du body combat pratiqué en salles de fitness, cette activité utilise les techniques "pieds /poings" inspirées des arts martiaux et de la boxe. Equipée de gants de boxe spécifiques, la personne exécute en musique, dans l'eau et sur un rythme tonique, une chorégraphie.

Les bienfaits : tout d'abord, on se défoule sans douleur et sans danger. Ensuite, on se dépense et on se muscle sans compter. Enfin, on s'offre un massage des plus efficaces.



Pour plus d'informations, contacter le centre
Aquavexin au 03 44 22 06 44
129 Route Nationale – 60590 TRIE-CHATEAU
Tél : 03.44.22.06.44
Email : aquavexin@recrea.fr

 PLANNING ANNUEL DES ANIMATIONS (hors cours) Année 2010													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2011
Fêtes calendaires		Saint Valentin		Pâques		Fête de la musique						Noël	
Soirées	Anniversaire Aquavexin (Eau et achetés)	Soirée coologie	Soirée Zen attitude		Soirée à thème avec buffet	Soirée parrainage (Vicom-pastels)	Soirée barbecue		Portes ouvertes (un week-end)	Soirée à thème sans buffet	Soirée Zen attitude	Soirée parrainage	Anniversaire Aquavexin
Evénements sportifs		Soirée Fitness			Défis sport (2 semaines)			Intensif		Soirée Fitness		Défis sport (2 semaines)	
Kids				Chasse aux trésors			Animations aquatiques et extérieures pour enfants					Noël enfants	
Atelier dessin	Un samedi sur 2 de 15h00 à 17h00						-	-	Un samedi sur 2 de 15h00 à 17h00				
Expositions		Dessins de l'atelier				Dessins de l'atelier				Dessins de l'atelier			
Animations bébés nageurs	-	Samedi 27 février	-	Samedi 24 avril	-	Samedi 19 juin	-	-	-	Samedi 23 octobre	-	Samedi 18 décembre	-
Animations petit déjeuner	Dimanche 31 janvier	Dimanche 28 février	Dimanche 28 mars	Dimanche 25 avril	Dimanche 30 mai	Dimanche 27 juin	-	-	Dimanche 25 septembre	Dimanche 31 octobre	Dimanche 28 novembre	Dimanche 19 décembre	Dimanche 30 janvier



“Pour tous, profitez d’une entrée à demi-tarif le samedi matin de 11h00 à 13h00, dans le cadre du contrat que la CCVT a conclu avec le gestionnaire du complexe”

SPORTS & LOISIRS



Anniversaire Aquavexin, un an déjà

Ouvert depuis le mercredi 21 janvier 2009, le Centre Aquatique AQUAVEXIN à Trie-Château a fêté son premier anniversaire lors de la soirée qui s'est déroulée le mercredi 3 février 2010 de 19h30 à 22h00. Les élus des Communautés de Communes du Vexin-Thelle et de Gisors Epte-Lévrière, les partenaires, les clubs sportifs et les adhérents étaient conviés.

La soirée a débuté avec un accueil en compagnie des danseuses du groupe "swing paradise", suivi d'un discours du directeur, Monsieur Sylvain GANDON, remerciant les personnes présentes, les clubs, les associations, les prestataires et dressant le bilan de l'année 2009. Les différentes activités proposées à AQUAVEXIN, mises également sur le site, ont été présentées, ainsi que les perspectives pour 2010.

Les animations :

- un DJ animateur de soirée, un magicien, un show de 2h00 avec les danseuses de la troupe "Swing Paradise".
- Une soirée basée sur la rencontre et l'échange !



VENEZ PLONGER AVEC NOUS



Affilié F.F.E.S.S.M

AGREE DDJS



AGREE ANCV, CHEQUES VACANCES ET COUPONS SPORT

**LE MERCREDI SOIR A LA PISCINE AQUAVEXIN À TRIE CHATEAU DE
20H30 A 23H00**

A PARTIR DE 14 ANS, DU DEBUTANT AU PLONGEUR CONFIRME

ECOLE DE PLONGEE ENCADREE PAR DES ENSEIGNANTS QUALIFIES

- _ ENSEIGNEMENT ET PASSAGE DES BREVETS FEDERAUX DU N1 AU N3.
- _ NAGE AVEC PALMES
- _ PREPARATION AUX BREVETS FEDERAUX DE N4, INITIATEUR ET MF1.
- _ DELIVRANCE DU RIFAP (Réaction et Intervention Face à un Accident de Plongée).
- _ ENTRAINEMENTS EN FOSSE DE PLONGEE (de octobre à mai).
- _ DESCENTES DE RIVIERE (de octobre à mars).
- _ ORGANISATION DE SORTIES EN CARRIERE, LAC, MER,
- _ ORGANISATION DE NAGE EN EAUX VIVES.

Renseignements : à la piscine AquaVexin le mercredi de 20h30 à 23h00,

Sur notre site internet : www.cpcv.fr,

Par téléphone : Christian GOULAY Tél. : 03 44 49 70 80

Michel CARLIER Tél. : 03 44 81 91 10

Tennis Club de la Troësne

Le traditionnel tournoi de Noël du Tennis Club de la Troësne s'est déroulé du 26 au 30 décembre 2009. Il a rencontré un vif succès avec 70 participants sur 5 jours. Ce nombre important de matchs a été géré par Juliette Pille, la juge arbitre, avec sa gentillesse et son efficacité habituelles. La remise des prix a été faite sous le sapin par M. Ginfray, Président du Tennis Club de la Troësne, Mademoiselle Juliette Pille et M. Lefort ainsi que Mademoiselle Céline Pille, nouvelle salariée du club.

Les performances des jeunes :

Jeanne Leroy qui remporte le tournoi 15/16 ans filles.

Tanguy Bocquet finaliste en 11/12 ans avec une performance à 30. Romain Claveau finaliste en 13/14 ans avec une performance à 15/4. Thomas Roussel finaliste en 15/16 ans.

Performance de Maxime Bocquet à 30

Le palmarès :

15/16 ans filles : Jeanne Leroy de la Troësne.

Le tournoi dames du tennis club de la Troësne a eu lieu du 12 au 21 février 2010.

Le palmarès :

2nd série dames : Céline Pille du tennis club de la Troësne bat Camille Pic de Gisors.



Ce tournoi réservé aux dames fait partie du circuit féminin de Picardie ; en fin de saison, un master regroupe les joueuses qui ont marqué le plus de points.

Il a réuni quarante joueuses sur une semaine. Lors de la remise des prix, le Président du tennis club de la Troësne a remercié la juge arbitre, Mademoiselle Juliette Pille, pour la qualité de l'organisation de ce tournoi où chaque joueuse a pu disputer au moins deux matchs.

Il a également remercié Mademoiselle Céline Pille qui a assuré des permanences.

Prochain tournoi du 2 au 18 avril 2010 pour les seniors dames et messieurs.



Les gagnantes et finalistes après la remise des prix



Le Centre Social Rural à Chaumont-en-Vexin et un professeur diplômé de danse classique, Madame Florence POSTEL, proposent pour la 35^{ème} année :

1) des cours de danse classique, pédagogiques et structurés où les enfants s'épanouissent et ressentent un réel plaisir à danser.

Ces cours sont ouverts aux jeunes filles comme aux garçons à partir de 5 ans. Ils sont répartis par groupes de 12 élèves maximum dans 8 cours différents selon les âges et les niveaux :

- 2 cours le mercredi matin : de 10h à 12h (5 à 7 ans)
- 4 cours le mercredi après-midi : de 14h à 18h15 (7 à 12 ans)
- 2 cours le vendredi soir : de 18h à 20h30 (10 à 13 ans et plus de 15 ans).

2) des cours de gymnastique d'entretien pour adultes, dans une ambiance sympathique et chaleureuse, tous les mardis et jeudis de 9h à 10h.



**Pour tous renseignements,
s'adresser au Centre Social Rural
23, rue de la République à
Chaumont-en-Vexin – Tél : 03 44 49 01 80**

SPORTS & LOISIRS

Ecole de golf

Pierre Olivier MAS : Enseignant diplômé d'Etat - Membre de la PGA - GSM : 06.08.16.51.31
Country-Club du Château de Bertichères - 60240 Chaumont-en-Vexin.
Tel : 03.44.49.00.81 - Mail : golfdechaumont@golf-paris.net
Site et plan d'accès : www.golf-paris.net



Objectifs :

Faire découvrir le golf - Amener vers une autonomie de jeu - Former de futurs golfeurs.

Obtention des « Drapeaux » et passage des « Opens »

FFGolf : <http://www.ffgolf.org/index.aspx?news=12165>

• de 6 ans à 18 ans

• 1 heure au choix : mercredi ou samedi

- le mercredi : 14h - 15h : (6 - 18ans)

- le samedi : 14h - 15h : (6 - 12ans)

ou : 15h - 16h : (12 - 18ans)

Avantages école de golf :

- Balle practice gratuite pendant les cours
- Prêt club pour les cours
- Accès gratuit : pitch and putt (6 trous) et putting green

Renseignement pour les tarifs et inscription : Alexandre Richoux Tel : 06.30.99.41.91.

Date des séances.

Mercredi :

Avril - 21, 28 / Mai-1, 8, 15, 19, 26/ Juin-2, 9, 16

Samedi :

Avril- 24 / Mai-1, 8, 15, 22, 29 / Juin-5, 12, 19

« GRILLES OUVERTES 2010 »

Découverte du domaine de Bertichères de 10h00 à 17h00, le jour de votre choix :

dimanche 18 avril

lundi 19 avril

samedi 24 avril

dimanche 25 avril

Réservation au 03.44.49.00.81

« Cadeau de Bienvenue » remis sur place et « Pause Gourmande » offerte.

Mettre un chien guide à la disposition d'un jeune aveugle de la région

Le Rotary Club de Chaumont-en-Vexin organise un spectacle donné par la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine

le Samedi 10 avril 2010 à partir de 14 heures dans le parc du château de Bertichères.

Vous aurez la satisfaction de participer à une œuvre humanitaire utile et efficace dont vous pourrez apprécier la bonne fin lors de la remise du chien le 10 juin.

En achetant un billet, vous recevrez aussi en cadeau un repas gratuit (par ticket acheté), généreusement offert par la Direction du Château de Bertichères, à prendre au Château, sur réservation, d'ici le 30 avril 2010 (à l'exclusion du 10 avril).



Credit photos Garde Républicaine/VPC

Vous pouvez dès maintenant acheter vos billets en adressant votre chèque, à l'ordre du ROTARY CLUB de Chaumont-en-Vexin.

**Courrier à adresser à : François Rethoré
23, rue de l'hôtel de Ville
60240 Chaumont-en-Vexin.
Tél. : 06-80-10-50-79**

Merci de joindre vos noms et adresses, vous recevrez en retour votre billet et votre invitation pour un repas.

**Juste avant l'entrée de Chaumont, tourner à gauche et suivre le fléchage : "Golf de Chaumont, Château de Bertichères" (vers Trie-Château, Gisors).
Prenez le chemin de Bertichères !**

Attention, la manifestation se déroulera à guichet fermé !

SÉCURITÉ

Vacances, partir en toute tranquillité !!!

L'opération "Tranquillité Vacances" est un dispositif de prévention réalisé lors des vacances scolaires par les services de gendarmerie et de police. Ce dispositif vise à diminuer le risque de vol par effraction susceptible d'être commis dans les domiciles, durant l'absence des habitants partis en vacances.

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances.

Que devez-vous faire ?

Pour bénéficier de ce service **entièrement gratuit**, il vous suffit de vous présenter de préférence une dizaine de jours avant votre départ en vacances, à la brigade de gendarmerie de votre domicile et de vous inscrire en remplissant un formulaire qui vous sera remis par le chargé d'accueil.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de "faire vivre" votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type "minuteur" peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de

professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.

Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

En circulation et même à l'arrêt, verrouillez les portes de votre véhicule.

Dans la mesure du possible, garez-vous dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée, des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, support GPS, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourraient susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un "accrochage" avec un véhicule qui vous aurait percuté.

N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité devraient vous permettre de passer de bonnes vacances !



SÉCURITÉ

Centre d'Incendie et de Secours à Chaumont-en-Vexin

Le Capitaine REYNE a présenté ses vœux le samedi 23 janvier 2010 aux élus locaux et au personnel du centre de secours.

D'un point de vue général, l'activité opérationnelle du centre a, cette année, encore été chargée.

Ce ne sont ainsi pas moins de 1 229 interventions qui ont été assurées. Une légère diminution de 8% a été constatée par rapport à l'année dernière, qui s'explique essentiellement par la diminution des interventions non urgentes pour destruction de nids d'insectes, désormais assurées par des entreprises spécialisées dans le département.

Toutefois, l'incendie et le secours à personne sont en augmentation par rapport à l'an dernier.

Les interventions se répartissent de la façon suivante :

- Opérations de lutte contre les incendies : 124 (9.8%)
- Accidents de la circulation : 92 (7.2%)
- Secours à la personne : 830 (65.1%)
- Opérations diverses : 240 (18%)

La formation de maintien des acquis obligatoires et de perfectionnement des personnels aura été conséquente avec près de 3 500 heures réalisées en manœuvres ou cours théoriques.

Cette année encore la quasi totalité du personnel a pu profiter du passage du simulateur incendie afin de se perfectionner aux techniques d'extinction en milieu confiné dans des conditions de sécurité optimum.

Le Capitaine REYNE a souligné l'implication et le dynamisme des sapeurs-pompiers au travers de l'organisation de formation Premier Secours Civique de niveau 1 en collaboration avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Oise.

Ainsi, une trentaine de personnes civiles du territoire ont été formées aux gestes de premiers secours en 2009.

Il a également évoqué les participations aux manifestations locales (cérémonies, Téléthon) mais également l'implication des sapeurs-pompiers auprès des collégiens lors des journées d'informations de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette année encore, l'effectif du centre est en augmentation par rapport à 2008, soit un effectif total de 55 sapeurs-pompiers dont 45 sont opérationnels.

6 sapeurs-pompiers ont ainsi été recrutés en 2009 pour 2 départs : une démission et une mutation.

Le Capitaine REYNE a félicité les 6 nouvelles recrues : le sergent SEBTI, le caporal BUSCH, les sapeurs LHERMINIER, MALVAULT, BONTEMPS et BUREAU pour cet acte citoyen par excellence.

A cet effectif, il faut ajouter une section de 23 Jeunes Sapeurs Pompiers, dont 8 nouvelles personnes cette année, pépinière indispensable au recrutement qui alimente ainsi tous les ans le centre en sapeurs pompiers volontaires. A ces jeunes, il est enseigné le respect des hommes et des valeurs, la discipline, la formation technique de plus en plus pointue et l'entraînement physique.

Le Capitaine REYNE a félicité le caporal chef MERCIER, responsable de la section Jeunes Sapeurs Pompiers et l'ensemble des moniteurs pour le travail accompli et les participations aux manifestations départementales.



L'activité du centre, c'est aussi la Prévision et la Prévention avec des avis rendus sur la défense contre l'incendie des projets d'urbanisme et les reconnaissances opérationnelles de 354 points d'eau sur les 33 communes de couverture du centre en 1er appel. :

- 54 Certificats d'Urbanisme ont été traités
- 48 Permis de construire
- 14 Déclaration préalable.

À quoi s'ajoute la participation à 27 commissions de sécurité de l'arrondissement et la réalisation de 5 plans d'établissements répertoriés.

La cellule logistique-casernement assure la gestion d'un parc de 15 engins, qui suit également les travaux d'entretien, petites réparations, aménagement des locaux, travaux parfois moins visibles mais oh combien nécessaires à la sécurité et au maintien du potentiel opérationnel.

D'un point de vue matériel, cette année aura vu l'acquisition d'un nouveau véhicule de secours routier et d'un véhicule léger tout utilité neuf.

Le Capitaine REYNE a remercié le Lieutenant Colonel BAUMANN pour la qualité de son écoute et l'aboutissement d'une requête par la mise à disposition à temps partiel d'une secrétaire en la personne de Mme GRIGNON depuis le 1er septembre 2009 qui est également secrétaire du Centre de Secours à Méru.

Le Capitaine REYNE a précisé aux sapeurs-pompiers combien il apprécie leur travail, leur implication au service des concitoyens pour un service public toujours plus efficient.

Il a également remercié la mairie de Chaumont et la Communauté de Communes du Vexin-Thelle pour le soutien logistique apporté, la Présidente de l'Amicale et son bureau pour l'organisation des événements festifs qui jalonnent l'année. En présence du major Luquet, ancien chef de centre, il a honoré les Anciens.

Le Capitaine REYNE a félicité les médaillés, nouveaux promus, les nouvelles recrues pour leur engagement citoyen et les a encouragés pour le dévouement, l'abnégation dont ils font preuve au quotidien. Il a terminé son discours en remerciant les personnes qui acceptent les absences répétées de leur conjoint et qui, de fait, participent au bon fonctionnement du service.



Si vous avez des suggestions ou propositions à faire concernant la rédaction de ce bulletin d'information, n'hésitez pas à nous contacter à la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE, route de Beauvais à Chaumont-en-Vexin 60240 - Tél. : 03 44 49 15 15

Site internet : www.vexin-thelle.com - e mail : info@cc-vexin-thelle.fr Dépôt légal : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE -

Directeur de publication : Gérard LEMAITRE - Rédacteur : Isabelle PERROT - ISSN 1240957 X Titre clé : VEXINFO - Edité à 8200 exemplaires.